INTOXICATION ALIMENTAIRE D'ÉCOLIERS À BORDJ BOU-ARRERIDJ

DE LA VIANDE HACHÉE À L'ORIGINE

Page 4

L'OPÉRATION A ÉTÉ MENÉE PAR LA GENDARMERIE NATIONALE ET LES FORCES DE L'ANP

5 tonnes de stupéfiants récupérées à Béchar

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1287 Dimanche 5 juin 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CONSULTATIONS SUR LES RÉFORMES POLITIQUES

Boughazi écarte la tenue d'une conférence nationale

Page 5

MAROC 4 - ALGÉRIE 0

LA DÉBÂCLE !

Elections de 2012 et adhésion des femmes au FLN

Belkhadem décrète la mobilisation générale

>>> Page 3

Estimant que l'ancienne génération a vieilli

Smail Hamdani : place aux jeunes

>>> Page 5

Grève des postiers

Le ministre promet d'examiner les revendications

>>> Page 24

Repères

49.000 personnes en Libye ont besoin d'assistance urgente, en raison du conflit dans le pays selon une estimation des Nations unies.

3 personnes ont trouvé la mort dans la nuit de vendredi à samedi, emportées dans leur véhicule par les eaux d'un oued en crue dans la commune de Aïn-Arak à El-Bayadh.

1,89 million de quintaux de céréales, toutes espèces confondues, est prévue pour la saison en cours dans la wilaya de Guelma par les services agricoles.

Pourvu que ça marche ...

Le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, Saïd Barkat vient d'affirmer que son secteur a entamé précocement les préparatifs du mois de Ramadhan. Dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière du Conseil de la nation, M. Barkat a indiqué que son ministère a entamé précocement les préparatifs du mois de Ramadhan afin de prendre en charge le plus grand nombre de nécessiteux. Concernant le couffin de Ramadhan, il a rappelé que son ministère a préféré distribuer le couffin de Ramadhan au lieu de remettre, comme décidé auparavant, des chèques aux familles nécessiteuses au nombre de 720.000. Le couffin de Ramadhan, d'une valeur de 3.000 à 5.000 DA, est assuré grâce à la contribution du ministère de la Solidarité, de la commune et de l'Assemblée populaire de wilaya. Il a précisé à ce propos, que son département ministériel compte intervenir si le couffin s'avère insuffisant en vue d'une éventuelle subvention. Par ailleurs, le ministre de la Solidarité a salué les âmes charitables dont le nombre croît d'année en année, ajoutant que nombre d'Algériens ont fait part de leur disposition à ouvrir des restaurants pendant le mois de Ramadhan. Il est vrai qu'à chaque approche du mois de Ramadhan, les différents ministres qui ont défilé à la tête du département de la Solidarité multiplient les sorties

médiatiques où sont annoncé des mesures pour la prise en charge des nécessiteux. Cependant les application sur le terrains sont souvent en deçà des attentes, alors espérons que cette année soit différente des précédentes…

Rancune, quand tu nous tiens !

Invité à une émission diffusée sur une chaîne arabe satellitaire où les invités sont appelés à passer par un détecteur de mensonge pour répondre à des questions aussi embarrassantes qu'intimes, un jeune Égyptien n'a pas hésité à répondre clairement qu'il aurait souhaité profondément que l'Algérie perde tous ses matchs lors du Mondial 2010. «Auriez-vous souhaité que l'Algérie ne gagne aucun match lors du Mondial», demandait l'animateur. «Oui» répond le candidat sans hésitation. C'est dire que la défaite de l'Egypte lors des éliminatoires pour cette même Coupe du monde et qui avait été sujet à moult retournements sous le régime de Moubarak demeure plus de deux ans après les faits, une pilule difficile à avaler.

82 faux billets de 1.000 DA récupérés

82 faux billets de banque de 1.000DA ainsi qu'un autre de 200 DA ont été saisis, le week-end écoulé, par les éléments de la Gendarmerie nationale de Tébessa, à l'extrême Est du pays. Agissant sur renseignements, les gendarmes de la section de recherches de ladite wilaya ont interpellé le mis en cause, en possession de ces faux billets, au chef-lieu de wilaya. Selon le communiqué de la Gendarmerie nationale, rendu public hier, les investigations se poursuivent.

Dixit

Dahou Ould Kablia :

«La question relative au découpage administratif n'est pas posée et n'est nullement annulée mais ne peut être concrétisée surtout par manque d'encadrement. Le nouveau découpage territorial ne peut pas se concrétiser car certaines wilayas souffrent d'un manque d'encadrement et de ce fait, nous ne pouvons transférer le personnel existant vers de nouvelles circonscriptions administratives ou wilayas. Le jour viendra où nous aurons un surplus d'encadrement et là nous relancerons cette question.»

Ban Ki-moon veut briguer un nouveau mandat

Le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, devrait annoncer demain qu'il brigue un nouveau mandat de cinq ans, a-t-on indiqué hier de sources diplomatiques. L'ancien ministre sud-coréen des Affaires étrangères, 66 ans, n'a pas de rival déclaré et peut compter sur le soutien formel du Conseil de sécurité. Un vote final par l'assemblée générale de l'Onu pourrait avoir lieu d'ici la fin du mois, selon des diplomates. M. Ban a visité les capitales des cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie) au cours des derniers mois.

Les femmes de chambre équipées... d'un bouton alerte

Au centre de deux affaires d'agressions sexuelles similaires, deux hôtels de Manhattan ont décidé de renforcer la sécurité de leurs employées en les équipant d'un système d'alerte. Ainsi le personnel de chambre, majoritairement composé de femmes, sera doté d'un appareil équivalent à celui des personnes âgées afin d'alarmer le service de sécurité en cas de problèmes. Suite aux accusations de tentatives de viol sur des femmes de chambres à l'encontre de Dominique Strauss Kahn et d'un important homme d'affaire égyptien, Mahmoud Abdel Salam Omar, les hôtels Sofitel et Le Pierre, où résidaient respectivement ces deux hommes, se sont équipés de ce service. L'on se demande, à cet effet, si ledit système détectera également les coups montés...

ELECTIONS DE 2012 ET ADHÉSION DES FEMMES AU FLN

Belkhadem décrète la mobilisation générale

Le FLN a, d'ores et déjà, les regards rivés sur les élections législatives et locales de 2012. Son secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem, a, dans cette perspective, décrété la mobilisation générale au sein de ses troupes. "Il nous faut un travail sérieux et fort pour se préparer à ces échéances.

PAR KAMAL HAMED

Abdelaziz Belkhadem.

Des échéances qui ne seront pas faciles, ce qui nous oblige à mobiliser toutes nos forces pour se présenter devant le peuple qui ne nous a pas déçu lors des précédentes élections et il ne nous décevra pas dans les prochaines élections" a, en effet indiqué, hier, Abdelaziz Belkhadem, dans son discours d'ouverture des travaux de la 4ème session du comité central (CC) du FLN. Pour preuve de cette importance qu'accorde le vieux parti à ces élections législatives et locales, le Secrétaire général a, après avoir appelé à l'unité des rangs et à l'éloignement des "batailles marginales", annoncé la création juste après cette session du CC, d'une instance qui aura, à charge, de mettre en œuvre une stratégie globale pour ces élections.

"Cette instance veillera à l'exécution de la feuille de route stratégique pour préparer les élections législatives et locales ainsi que le suivi et le contrôle" a souligné l'orateur devant les 323 membres du CC présents à cette session. Dans cette stratégie électorale, le FLN comptera également sur une étude scientifique élaborée par un centre. C'est dire que le FLN a commandé ces études qui portent sur la sociologie de l'électeur algérien, mais aussi qu'il prend très à cœur cette question où il risque, cependant, d'être confronté à pas mal de paramètres qui fausseraient tous ses calculs et réduiraient ses ambitions à la baisse. En effet, le Secrétaire général a, dans cette veine, fait cas de la difficulté pour le FLN de souscrire à l'obligation d'avoir 30% de femmes dans ses listes électorales. Ce seuil n'est pas encore officiel, le projet de loi relatif à la promotion de la participation de la femme dans la vie politique, qui évoque explicitement ce quota pour les femmes dans les assemblées élues, n'a pas encore été adressé à l'APN puisqu'il n'a pas encore été adopté en Conseil des ministres. "Cette participation de la femme dans les assemblées ne sera pas facile dans certaines régions du pays eu égard, d'un côté, aux traditions qui régissent encore la société et de l'autre, au manque de l'élément féminin, capable de dynamiser le rôle du parti dans les institutions élues" a précisé Abdelaziz Belkhadem avant de lancer un appel pressant en direction des organisations estudiantines affiliées au FLN, en vue de mener une campagne tous azimuts pour recruter les étudiantes. Mais cette adhésion en masse de la gent féminine pose aussi problème puisque les regonflements du parti ne souffrent d'aucune équivoque, s'agissant du nombre d'années de militantisme que doit faire valoir tout militant pour pouvoir se porter candidat dans les listes du parti. Et, à ce propos, le premier responsable du parti a demandé une "fetwa" du Comité central pour contourner cette disposition réglementaire. Mais Belkhadem et le FLN, risquent aussi de faire face à la donne du mouvement de "redressement et d'authenticité", dont les animateurs semblent bel et bien décidés à aller jusqu'au bout de leur opposition à la ligne politique incarnée par le Secrétaire général y compris en participant aux prochaines échéances électorales avec leurs propres listes. Il va sans dire que Belkhadem a tenté de minimiser le poids des contestataires emmenés par Salah Goudjil. Bien avant d'entamer son discours le Secrétaire général a annoncé la présence de 323 membres du Comité central sur un nombre total de 351, en précisant que certains absents, au nombre de 8, ont fait des procurations et que seulement 15 absences n'ont pas été justifiées alors que 2 membres, à savoir El-Hadi Khaldi et Mohamed-Séghir Kara, deux figures de proue du mouvement du redressement, ont vu leur qualité de membre du CC gelée. Au total donc, 17 membres seulement du CC sont affiliés au mouvement de redressement. Autant dire qu'aux yeux de Belkhadem, ils ne représentent qu'une infinie minorité. Mais cela ne l'a pas empêché de les critiquer en les assimilant à des "voix qui œuvrent à la dissension au sein du parti à travers des communiqués dans les colonnes de la presse et de la rumeur" en leur reprochant aussi de ne pas avoir posé ces problèmes dans le cadre du CC qui est la seule instance habilitée à régler les questions litigieuses et ce, en préservant l'unité du parti. Ceci dit Belkhadem est revenu aussi sur les événements du mois de janvier dernier en considérant que ces "protestations avaient un contenu social alors que certains ont voulu l'exploiter en poussant l'Algérie dans le cercle de la violence". Toujours à ce propos, il a aussi fustigé certains medias étrangers, voire même certains pays qui souhaitaient voir le pays plongé de nouveau dans la spirale de la violence.

Notons que la 4ème session du CC aura surtout à examiner la question des réformes politiques et les propositions du Parti qui portent sur tous les volets, dont notamment, entres autres, la révision de la Constitution ainsi que la loi électorale et celle des partis politiques. Cette 4e session prendra fin demain, comme cela a été annoncé par Abdelaziz Belkhadem. **K. H.**

SITUATION EN LIBYE :

"Nous refusons l'ingérence étrangère"

La situation qui prévaut en Libye a été abordée par le Secrétaire général du FLN qui a réitéré une fois encore, l'opposition de son parti et celle de l'Algérie de toute ingérence étrangère dans ce pays voisin. "Nous refusons toute ingérence étrangère et nous estimons que les mesures adoptées, à ce jour, ne vont pas dans ce sens. Aussi, nous craignons que ce qui se passe en Libye soit un épisode d'une longue série qui a commencé au Soudan et que seuls les auteurs de ce plan horrible savent où il s'arrêtera" a, en effet, indiqué, hier, Abdelaziz Belkhadem dans son allocution à l'ouverture des travaux de la 4ème session du Comité central du FLN.

Il a assimilé à ce que ce qui se passe dans certains pays arabes à un nouveau "Sykes Picot" en référence aux accords de 1916 entre la France et la Grande-Bretagne à travers lesquels, ils se sont partagés les pays arabe du Moyen- Orient.

II a accusé les pays occidentaux d'avoir alimenté davantage les germes de la discorde en sabordant toutes les solutions pacifiques. Belkhadem a aussi pointé un doigt accusateur en direction du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et "son étrange invitation à l'adhésion du Maroc" qui a pour objectif "de détourner l'Algérie de ce qui se passe dans ses frontières est, mais les Algériens ne vont pas oublier leurs frères libyens."

K. H.

Sous la Plume

Parti du FLN, vers la guerre des mouhafadas ?

PAR LARBI GRAÏNE

Le décor est déjà planté au Parti du Front de libération nationale (FLN). Comme par le passé, à l'approche des joutes électorales, les rangs de l'ex-parti unique se fissurent. Les fidèles à la ligne du chef, d'un côté, et les dissidents de l'autre, se regardent en chien de faïence, en attendant l'assaut final. Difficile de se prononcer sur la nature de cette crise interne, même si l'on est fondé à penser que ce conflit a d'avantage partie liée avec des considérations claniques qu'avec des a priori idéologiques, étant entendu que le camp des opposants s'aligne sur celui de la direction, à l'effet d'être au diapason avec les réformes initiées par le président de la République. Les dissidents, bien sûr, se targuent d'incarner le courant démocratique au sein de leur parti mais que la direction refuserait de reconnaître. Non, répond à l'autre bout la direction qui n'y voit là que l'expression d'un mécontentement ressenti par certains qui s'estiment écartés sans raison du Bureau politique. Hier, la direction a tenu à afficher la sérénité qui devait être la sienne en tenant à l'hôtel Mazafran à Zéralda, la 4e session du Comité central (CC) depuis le neuvième congrès d'avril 2010. D'après les échos qui nous sont parvenus, il semblerait que l'actuel secrétaire général du parti, Abdelaziz Belkhadem, en l'occurrence, a réussi son pari visant à isoler les opposants sous la conduite de Salah Goudjil, ex-membre du Bureau politique. Au chapitre des absents, on comptait 28 membres seulement sur les 351 que compte le Comité central. Soit 323 membres, ont répondu présents. Mais il convient de rappeler justement que les opposants dénient toute légitimité au CC. Pour eux, une centaine de membres ne possèdent pas les qualités requises pour y siéger. A coup sûr, le bras-de-fer entre les deux camps est loin d'être terminé, les redresseurs vont essayer de revenir par des niveaux les plus bas de la pyramide FLN, va-t-on assister à la guerre des mouhafadas, comme l'ont promis les dissidents ? A suivre… **L. G.**

> *« Les dissidents, bien sûr, se targuent d'incarner le courant démocratique au sein de leur parti mais que la direction refuserait de reconnaître. »*

LES ÉPREUVES DU BEM DÉBUTERONT AUJOURD'HUI

Potaches…à vos plumes

Les épreuves de l'examen du brevet d'enseignement moyen débuteront aujourd'hui à travers tout le pays. Ce sont pas moins de 528.136 candidats qui sont appelés à concourir pendant trois jours et qui devront attendre les résultats, annoncés pour le 28 juin.

PAR AHMED BOUARABA

Le nombre de candidats scolarisés s'élève à 523.834, dont 287.221 filles, alors qu'ils seront seulement 4.302 à passer l'épreuve en candidats libres. En outre, 1.719 soit 0,32 % sont issus des écoles privées et 3.686 viendront des établissements pénitentiaires, selon les chiffres de l'Office national des examens et concours (Onec), rendus publiques par le ministère de l'Education nationale et rapportés par l'APS.

L'Onec a, à cet effet, réquisitionné 1.855 centres d'examen et annoncé la mobilisation de 30.000 correcteurs répartis sur 59 centres de correction. Aussi, 60.000 professeurs chargés de la surveillance ainsi que 4.000 observateurs seront mobilisés. Il convient de noter, dans ce contexte, que les épreuves d'éducation artistique et de musique ont concerné 77,95 % du total des candidats, avec 26. 244 élèves en éducation artistique et 150.427 en musique. Ils étaient, en outre, 503.738 élèves soit 95,38% à subir les épreuves anticipées d'éducation physique et sportive. Pour ce qui est du budget alloué à ce BEM 2011, il est utile de noter qu'il est de 1,5 milliard de dinars. Seront admis en classe de première année secondaire (1ère A.S.), les candidats ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'issue de cet examen. L'admission pour les recalés à la 1ère A.S., quant à eux, se fera sur la base de la moyenne compensée entre la moyenne des notes obtenues durant la 4ème année moyenne additionnée à la moyenne des notes obtenues au BEM. Rappelons qu'à la session 2010, le taux national de réussite était de 66,35 %.

Institué en remplacement du Brevet de l'enseignement fondamental (BEF), le BEM est devenu national à la suite de l'unification des sessions nord et sud en juin 2005. Pour cette session 2011, le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid, donnera le coup d'envoi de cette épreuve à partir de la wilaya d'Oran et y effectuera une visite d'inspection et de travail… Bonne chance à tous

A. B.

L'OPÉRATION A ÉTÉ MENÉE PAR LES GENDARMES ET LES MILITAIRES

5 tonnes de stupéfiants récupérées à Béchar

Pas moins de 5 tonnes de stupéfiants ont été récupérées, le week -end écoulé, par les gendarmes du 10e groupement des gardes frontières, relevant du 3e commandement régional de la Gendarmerie nationale de Béchar, dans la localité de Zayer Fougani, non loin de Hassi Khadi à quelque 8km des frontières algéro-marocaines. Ce gros lot a été saisi lors d'une opération mixte menée par les gendarmes gardes frontières et les éléments de l'Armée nationale populaire.

Agissant sur renseignements les éléments de la Gendarmerie nationale, en étroite coordination avec les services de l'APN, ont pu mettre la main sur cette quantité importante de stupéfiants que les contrebandiers avaient dissimulé dans des dunes. "*Les narcotrafiquants tentaient de faire acheminer cette quantité importante profitant d'une éventuelle baisse de vigilance des forces de sécuritéé*, indique une source sécuritaire au *Midi Libre*.

Selon cette même source, cette quantité aurait été vraisemblablement introduite du Maroc à dos de chameau. Il ne se passe pas un jour sans que les différents corps constitués de la République ne procèdent à l'interpellation, la saisie ou la découverte de stupéfiants, notamment le kif traité et le cannabis, outre de la drogue dure à l'instar du crack, de la cocaïne ou de l'héroïne qui, faut-il le souligner, commence à faire ses premières apparitions. Conscients que la société, notamment la tranche juvénile, est touchée de plein fouet par ce phénomène, la lutte menée par les autorités contre le trafic de drogue est pourtant sans relâche, particulièrement le long des tracés frontaliers algériens à l'instar de celui séparant l'Algérie du Maroc lequel est premier producteur mondial de cannabis.

Il convient de rappeler, dans ce contexte, que la dernière grosse prise en date a été enregistrée en mars dernier dans la même wilaya. Lors d'une embuscade mixte menée par les gendarmes dardes frontières et les militaires, une quantité estimée à 20 quintaux de kif traité a été saisie dans la localité de Boutbida.

Durant ce même mois, une autre opération menée dans la daïra de Tabelbella, à 400km du chef-lieu de wilaya, a permis de récupérer plus de 2 tonnes de kif traité, 3 Kalachnikovs, un important lot de munitions et un Toyota Station de même que 2.000 litres de carburant. Notons enfin que ces saisies s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de lutte contre les réseaux de trafics en tous genres.

A. B.

GRÈVE DES MÉDECINS RÉSIDENTS

Toujours pas sur la même longueur d'onde

PAR CHAFIKA KAHLAL

Invités, hier, à l'émission *Service public* de Salim Saâdoune à la Chaîne III, le représentant du ministère de la Santé, M. Bouchenak, ceux du Collectif autonome des médecins résidents algériens ainsi que les premiers responsables du Syndicat national des praticiens de la santé public SNPSP et le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique SNPSSP, n'ont pas cessé de se rejeter la balle. La tutelle insiste sur «*l'impossibilité*» de l'abrogation du service civil qui reste pourtant «*l'unique et principale revendication des médecins résidents*». Selon le docteur Merabet, président du SNPSP ; «*la problématique du service civil telle que présentée aujourd'hui ne permet pas d'avancer en matière de réflexions et de solutions*». Pour l'intervenant il faut que les gens comprennent que le service civil veut dire : «*Le droit du citoyen à l'accès au soin qui est consacré par la Constitution*». Selon lui, «*la solution du problème réside au niveau de la répartition des moyens, de la carte sanitaire telle que projetée dans le système de santé national*». Il faut dire que l'Algérie enregistre un manque flagrant en matière d'infrastructures sanitaires. «*Les CHU, qui existent, sans érigés uniquement au nord du pays, donc on est dans une situation inéquitable et ne répondant pas aux besoin du citoyen donc nous pourrons aller vers cette politique d'équité en matière d'accessibilité aux soins et en matière du fonctionnement du système de la santé*», a-t-il expliqué. Au deuxième plan, il y a aussi la répartition des ressources humaines dans le corps médical et paramédical. On n'est toujours pas dans une équité et une structuration qui permette le soin à tous les citoyens et à tous les niveaux. Avant de parler de l'obligation du service civil, il faudrait revoir, l'organisation du système de santé totalemnt déséquilibré, informe le docteur Merabet. D'autre part ce dernier propose de trouver des solutions pour instaurer un équilibrer entre les secteurs privé et public. «*Le secreur privé propose aujourd'hui plus de 50% du service en matière de soins, il faut donc l'inciter et lui donner les moyens pour s'installer davantage au Sud et dans les Hauts-Plateaux*». Dans son intervention, le docteur Zirizère, porte-parole du Camra, a tenu à dénoncer «*la répression féroce dont ont été victime les résidents au cours de la manifestation pacifique de mercredi dernier* ». L'intervenant a rappelé la détermination des résidents à maintenir leur pression afin d'arriver à l'établissement d'un réel projet de santé. La coercition « *n'a jamais été une politique de santé*» affirme-t-il. Le Pr Bouchenak a rappelé, quant à lui, que le service civil est un problème national, « *si nous l'abrogeons nous mettrons en difficulté l'ensemble du secteur public de santé*». Il avouera, par ailleurs, qu'il y a un manque en matière d'infrastructures ; «*Nous avons 15 CHU qui n'arrivent pas à former l'ensemble des médecins pour couvrir tous les besoins en matière de prise en charge, il faut une adéquation entre besoin et formation*». Le représentant du ministère a expliqué qu'un plan national spécial Sud et Hauts-Plateau prévoit la création de trois écoles de médecine dans le Sud qui seront adossées à des CHU du Nord pour former les ées étudiants de la région. De son côté le représentant des résident a tenu à rappeler l'existence de l'ordonnance présidentielle de 2006 qui porte organisation et modalité du service civil «mais qui n'a jamais été appliquée». Le représentant du ministère a invité, en direct, les grévistes à se rendre dans le Sud pour visiter les infrastructures de santé qui sont, a-t-il assuré, «*bien équipées et modernes*». Intervenant en dernier, le docteur Youssfi a rappelé que le problème du service civil se pose déjà pour les spécialistes en exercice. «*Nous avons proposé des solutions depuis déjà 10 ans. Il faut revoir toute la politique de santé, et surtout établir la politique d'accompagnent des jeunes spécialistes. Il y a un grande faille en termes de formation ; il faut qu'il y ait des jumelages entre les hôpitaux du Nord et du Sud*».En conclusion et en l'absence de coordination et de communication entre la tutelle et les grévistes, le blocage perdure.

C. K.

BOUMERDÈS

Poursuite de l'opération militaire au sud-est de la wilaya

Les forces de l'ANP poursuivent depuis près d'une semaine leur redéploiement dans les maquis de Bouidel dans la commune de Ammal au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, où une opération de ratissage avait été enclenchée, pour traquer les hordes sanguinaires affiliés aux sériate Al-Farouk et El-Feth de l'ex-GSPC. Quelques jours auparavant, deux militaires auraient été blessés lors d'une attaque terroriste, mais l'information n'avait pas été confirmée ou infirmée par les autorités concernées.

D'importants moyens logistiques et humains y ont été déployés pour venir à bout des résidus sanguinaires écumant dans ces maquis réputés une zone de repli pour les acolytes d'Abdelmalek Droukdel alias Abou Moussaâb Abdelouadoud, le chef de l'ex-GSPC. L'armée a pilonné un vaste massif et aurait découvert plusieurs caches terroristes.

Notons par ailleurs, que deux terroristes avaient été neutralisés, une dizaine de jours auparavant, par l'ANP dans les maquis jouxtant les localités d'Ammal et de Lakhdaria (Bouira). Le mois d'avril dernier, faut-il le rappeler, les forces de sécurité ont pu anéantir cinq terroristes dans une opération militaire dans les maquis de Djerah dans la localité d'Ammal. **T. O.**

INTOXICATION ALIMENTAIRE D'ÉCOLIERS À BORDJ BOU-ARRERIDJ

De la viande hachée à l'origine

PAR RAYAN NASSIM

C'est la consommation de viande hâchée qui a été à l'origine de l'intoxication dont ont été victimes plusieurs dizaines de candidats à l'examen de sixième dimanche dernier dans un CEM à Bordj Bou-Arréridj. C'est ce qu'a annoncé hier le directeur du commerce de cette wilaya, rapporte l'APS. Des microbes ont été décelés, après analyse bactériologique de toutes les autres denrées consommées (riz, fromage, jus de fruits et même l'eau du robinet), dans cette viande pourtant livrée, transformée et cuisinée le jour même de l'examen, à partir de 50 kg de viande bovine, ajoute Djilali Sebouai. Selon ce responsable, les enquêtes, actuellement en cours, détermineront si cette viande hachée qui présente des bactéries a été préparée et cuisinée dans de mauvaises conditions d'hygiène, voire éventuellement si la chaîne de froid a été respectée ou encore si cette viande a été hâchée plusieurs heures à l'avance, une pratique réprimée par la Direction du contrôle et de l'hygiène qui condamne les bouchers qui la pratiquent, d'autant que de la viande provenant du même animal a été consommée dans d'autres établissements sans pour autant causer le moindre problème. Le wali de Bordj Bou-Arreridj a ordonné que des commissions d'hygiène visitent l'ensemble des cuisines des centres d'examens où vont se dérouler, dès dimanche, les épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM).

Pour rappel, quarante-quatre (44) élèves au total, qui ont toutefois tous pu regagner leur domicile après une courte période d'hospitalisation, avaient été victime de cette toxi-infection d'origine alimentaire, dimanche dernier en milieu de journée, au centre d'examen du CEM Abdeslam-Abdallah. **R. N.**

CONSULTATIONS SUR LES RÉFORMES POLITIQUES

BOUGHAZI ÉCARTE LA TENUE D'UNE CONFÉRENCE NATIONALE

L'Instance de consultations sur les réformes politiques a enregistré une "réaction positive" de la part des parties conviées à ces consultations, a indiqué hier à Alger, le porte-parole de l'Instance, Mohamed Ali Boughazi.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Intervenant lors du point de presse hebdomadaire de l'Instance de consultations, il a indiqué que l'Instance a enregistré une réaction positive (de la part des parties conviées) par rapport à cette démarche importante dans le processus des réformes profondes, initiées par le président de la République. Il a précisé que les *"critères"* retenus dans la conduite de ces

Mohamed-Ali Boughazi.

consultations empêchent la "*dilution*" des avis émis, soulignant que le but de ces rencontres, avec les partis politiques, les personnalités nationales et les représentants de la société civile, visent à "*élargir les consultations aux thèmes retenus". "L'Instance n'est ni un mécanisme de délibération, ni un système de comptage et de classification (d'avis et de suggestions). Elle réunit les conditions idoines pour mener l'opération des consultations sur les réformes politiques, lesquelles constituent un enjeu majeur pour l'avenir du pays",* a expliqué Ali Boughazi. Partant de l'importance de cet "*enjeu*", l'Instance œuvre à élaborer un "*document consensuel*", englobant tous les avis recueillis pour les soumettre, par la suite, au président de la République. Boughazi a également fait savoir que l'Instance qui a déjà rencontré plusieurs partis, personnalités nationales et associations de la société civile, poursuivra l'opération avec la "*même méthodologie"* en recueillant les avis et suggestions des différentes parties, a-t-il expliqué. L'Instance se veut un "pôle" chargé de recueillir toutes les idées et suggestions, quels que soient "*leurs teneur, objectifs et auteurs"*. A une question relative à des "*parties ayant décliné l'invitation de l'Instance*", Ali Boughazi a précisé que ces consultations restent "*ouvertes à toutes les franges de la société*", soulignant que des invitations ont été adressées à toute personne ou partie pouvant contribuer par leurs idées et propositions. Le porte-parole de l'Instance considére à ce propos la position prônée par ceux ayant décliné l'invitation de l'Instance de "*libre et souveraine".* Il a en outre précisé que le calendrier établi dans le cadre de ces rencontres permettra de recevoir l'ensemble des parties conviées, y compris les opérateurs économiques. Concernant l'éventuelle organisation d'une "*conférence nationale*" au terme de ces consultations, Mohamed Ali Boughazi a rétorqué : "*Je ne le pense pas".*

L. B.

ESTIMANT L'ANCIENNE GÉNÉRATION VIEILLISSANTE

Smaïl Hamdani plaide pour laisser place aux jeunes

PAR SADEK BELHOCINE

L'ancien chef du gouvernement, présentement président de l'Association algérienne des relations internationales, Smaïl Hamdani a estimé, hier, qu'il est temps de remettre « *le flambeau* » aux jeunes, considérant que « *l'ancienne génération a vieilli* ». Invité de l'émission *"Politique"* de la Chaîne III de la Radio nationale, Smaïl Hamdani s'est prononcé sur de nombreux thèmes d'actualité qui animent la scène politique nationale, notamment sur les réformes politiques annoncées par le président de la République. Sur la nature du régime, il s'est dit favorable à un régime « *semi-présidentiel* », où précise-t-il « *le chef de l'Etat incarne l'unité de la nation* ». Il est en outre pour le principe de l'alternance au pouvoir qui doit selon lui être « *consacrée par une limitation de tous les mandats électifs* ». Pour l'ancien chef de gouvernement sous Zeroual et Bouteflika, il est nécessaire d'organiser les pouvoirs sur la base du « *contrôle mutuel, de l'équilibre et de l'homogénéité* », insistant sur le fait qu' « *il faut qu'il y ait un pouvoir et un contre pouvoir* ». Il suggère que le gouvernement « *doit être issu de la majorité parlementaire* ». Personnalité invitée par l'Instance de consultations sur les réformes politiques, Smaïl Hamdani a affirmé avoir répondu à cette invitation en « *étant convaincu de la volonté du président de la République d'aller jusqu'au bout des réformes qu'il avait engagées* », disant qu'il respectait les avis des uns et des autres, car a-t-il précisé « *cela fait partie de la démocratie* ». Concernant les élections qu'il souhaite « *libres et transparentes* », il préconise que le contrôle de urnes « *doit se faire par les partis eux-mêmes* ». Sur l'élargissement de la représentativité de la présence féminine au sein des assemblées élues et aux postes de responsabilité, l'ex-chef de l'Exécutif pense que cette représentation ne doit pas être « *formelle* », mais a-t-il jugé, basée plutôt sur le résultat et le mérite du travail et du militantisme sur le terrain pour que la femme puisse occuper, au sein de la société, « *la place qui lui sied à tous les niveaux* », a-t-il souligné. L'ex-chef du gouvernement a abordé la question qui fait débat en ce sens que certains acteurs politiques ont proposé que l'Armée nationale populaire soit garante de la Constitution. Il se réfère à cette même Constitution qui définit clairement les missions et les prérogatives de l'institution militaire pour expliquer que « *l'Armée s'est retirée certes du champ politique* », mais, précise-t-il « *lorsqu'il s'agit de la défense et de la sauvegarde de la souveraineté du pays, son rôle est prépondérant* ». Autre sujet qui fait débat également et sur lequel l'ancien chef de gouvernement est revenu : la politique économique du pays. Smail Hamdani qui a critiqué la politique économique menée actuellement a relevé la « faiblesse de l'investissement », estime que la priorité doit être donnée aux opérateurs locaux à travers le crédit bancaire et les différents mécanismes de financement. Dans ce cadre, il a appelé à la modernisation du système bancaire et fiscal et à la résolution du problème lié au foncier industriel. Selon lui, pour assurer le succès de ces missions, il faut passer « *inévitablement* » par la lutte contre la bureaucratie et toutes les autres formes de malversations. Les ébullitions que connaît le front social et qui se soldent par des grèves à répétitions touchant pratiquement tous les secteurs d'activité, ont pour cause, estime Smaïl Hamdani, les politiques engagées en la matière, ce qui a engendré, selon lui, de nombreux mouvements de protestation dans le pays. L'ex-chef du gouvernement assène que « *nous sommes entrés à reculons dans l'économie de marché sans s'y être préparés et, aujourd'hui, nous en subissons les conséquences* »

S. B.

PROMOTION DE LA FEMME DANS LA VIE POLITIQUE

L'UNFA propose un système de quotas

PAR MOKRANE CHEBBINE

La secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), Nouria Hafsi, a appelé, hier, à Alger, à adopter le système des quotas en vue de la promotion de la femme dans la vie politique ainsi qu'au sein des assemblées élues. Dans une déclaration à la presse, à l'issue de sa rencontre avec les membres de l'Instance de consultations sur les réformes politiques, Mme Hafsi a indiqué que "*pour une période de transition, il est impératif d'adopter ce système (des quotas) afin de garantir un taux de 30% pour les femmes au sein des assemblées élues, que ce soit les Assemblées populaires communales, de wilayas et nationale ou le Conseil de la nation".* Mme Hafsi qui conduisait une délégation de l'UNFA, a estimé que le système des quotas est le moyen à même de permettre à la femme de "participer" aux assemblées élues, mais aussi, a-t-elle ajouté, d'amener les partis politiques à "*respecter*" cette règle. Evoquant l'importance de ces consultations sur les réformes politiques, elle a affirmé qu'il s'agit là, d'une "*opportunité historique à ne pas rater*" pour engager des réformes "*profondes puisées de la réalité nationale"* de la société algérienne. En ce sens, l'hôte de Bensalah a appelé à "*mettre en valeur*" le rôle de la société civile, le qualifiant de "*déterminant*" quant à la mise en œuvre et la concrétisation du programme des réformes. Mme Hafsi, a ainsi, insisté sur "*l'implication*" du peuple dans le cadre de ces réformes, notamment en ce qui concerne la révision de la Constitution. De son côté, Mériem Belmihoub Zerdani a appelé à valoriser davantage le rôle de la femme-cadre en Algérie en la désignant aux postes de responsabilité à tous les niveaux. Elle a notamment fait observer que la présence de la femme sur la scène politique et au niveau des postes de responsabilité à tous les paliers, devrait refléter le taux élevéde sa réussite à l'université notamment. L'experte algérienne au Comité des Nations unies contre la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a, ainsi, appelé à appliquer les dispositions de la Constitution concernant l'égalité entre l'homme et la femme, d'autant plus, a-t-elle précisé, que l'Algérie a ratifié des conventions et des traités internationaux consacrant l'équité entre les deux sexes. Mme Belmihoub Zerdani, en sa qualité d'ancienne moudjahida ayant déjà occupé de hautes fonctions au sein de l'Etat, a en outre, appelé à "*prendre en considération l'amazighité au même titre que les deux autres composantes, à savoir, l'arabité et l'islamité, conformément aux dispositions de la Constitution.*"

M. C.

BOUMERDÈS

Nouveau directeur pour l'Inped

Le ministère de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement a fini par céder à la pression du personnel de l'Institut national de la productivité et du développement industriel (Inped) de Boumerdès, en grève depuis mars dernier, pour réclamer le départ du directeur de l'établissement, Abderrahmane Mouffok, pour "mauvaise gestion". En effet, un nouveau directeur, en l'occurrence, Abdelghani Bouhnik, 60 ans, a été désigné, jeudi dernier, lors d'une cérémonie d'installation au siège de l'institut, directeur général par intérim de l'Inped de Boumerdès, en remplacement de l'ex-directeur. Le nouveau directeur, faut-il le rappelé, avait exercé et ce, durant deux années, la fonction du premier responsable dudit établissement de formation de haut standing. Selon nos sources, l'ex-directeur a été désigné pour une nouvelle fonction. Cette nomination a été accueillie avec soulagement par les travailleurs grévistes qui n'avaient cessé d'organiser des sit-in et des rassemblements devant le siège de l'Inped et le ministère de tutelle pour réclamer le départ de l'ex-directeur. Pour cela, les travailleurs grévistes ont décidé de travailler les week-ends et ce, afin de rattraper le retard causé par leur débrayage.

T. O.

INVESTISSEMENTS ALGÉRO-CANADIENS

Des projets durables dans la santé et l'architecture

Présentes dans les secteurs de l'énergie, du traitement hydraulique, les services et l'agriculture, les entreprises canadiennes participant à la 44e édition de la Foire internationale d'Alger veulent nouer des formes de partenariat durable avec les entreprises algériennes, et ce même si le montant des investissements des firmes canadiennes en Algérie demeure faible, puisqu'il ne dépasse pas les 200 millions de dollars.

PAR AMAR AOUIMER

La FIA, l'opportunité idoine pour nouer de nouvelles relations d'affaires.

Parmi les principaux projets du cabinet Lemay Associés qui dispose d'un bureau à Alger, plusieurs ont contribué à la renommée de la firme, la positionnant comme chef de file et figure de proue de l'architecture pluridisciplinaire au Canada, selon son directeur général de développement des affaires, Giles Frigon, rencontré en marge de la Foire internationale d'Alger (FIA) dont la clôture est prévue pour demain. C'est une firme qui a contribué, dit-il, à plusieurs réalisations d'architecture et de construction en Algérie. C'est ainsi qu'il a mentionné la réalisation de l'hôpital de 80 lits à Bordj-Okhriss, le centre socioculturel d'Alger et le mémorial du martyr (Maquam Chahid), à Alger, construit durant les années 80. M Frigon a également cité aussi, à titre de d'illustration, la réalisation du centre de recherche du centre hospitalier de l'Université de Montréal (CRCHUM), le centre universitaire de santé McGill (CUSM), le centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, le 1000 de la Gauchetière, le centre Bell, le complexe Les Ailes, la cour d'appel du Québec ainsi que l'hôtel W de Montréal et le palais de Justice de la même ville.

Possible partenariat dans le secteur de la santé

Lemay qui participe pour la première fois à la Foire internationale d'Alger est soucieuse, poursuit-il, d'accompagner ses clients et partenaires, tout au long de la mise en œuvre de leur plan d'affaires et même du cycle de vie utile de leur bâtiment. «Nos professionnels œuvrant au sein des studios santé/institutionnel, méga-hôpitaux, commercial, design urbain/résidentiel et design d'intérieur, interagissent et travaillent de et en concert afin de faire bénéficier chacun d'entre eux d'une expertise pluridisciplinaire, comme les services d'architecture, le design d'intérieur, le design urbain, le développement durable ainsi que la programmation/planification d'ensemble et le développement d'images de marque » a-t-il ajouté, mettant en évidence le transfert de savoir-faire au profit de ses partenaires. Frigon a souligné, par ailleurs, que Lemay figure aujourd'hui parmi les plus importantes firmes d'architecture au Canada avec des bureaux à Montréal, Québec, Alger et au Costa Rica.

Loin de s'asseoir sur ses lauriers, la firme, ultimement créatrice de valeur durable, évolue et se redéfinit au fil des ans, guidée par une mission constante, celle d'atteindre les objectifs du client, ou plus souvent de les surpasser, à travers un guichet unique offrant une gamme impressionnante de services intégrés. Depuis la programmation d'espaces jusqu'au maintien d'actifs, sa capacité éprouvée à accomplir des mandats d'une grande complexité et à respecter ses engagements est bonifiée par une approche respectueuse de l'environnement. En fait, Lemay applique, selon lui, les principes et valeurs du développement durable non seulement à tous les projets qu'elle entreprend mais aussi à tous les niveaux opérationnels de son entreprise. Pour y parvenir, elle s'est dotée, dit-il, d'une politique articulée autour d'éléments tels que l'intégration de l'idée de confort, d'environnements sains et d'efficacité énergétique au processus de création de même que la recherche de solutions imaginatives et novatrices qui respectent les enveloppes budgétaires sans compromettre les enjeux écologiques.

« Cette conscience sociale, omniprésente chez Lemay, est intimement liée à la volonté de sortir des sentiers battus pour ainsi entraîner d'importants changements dans les habitudes de vie et de travail de son équipe de même que dans la façon de faire des affaires avec ses partenaires qui, à raison, lui sont demeurés fidèles année après année" a-t-il indiqué. Le cabinet Lemay Associés met en œuvre des solutions créatives et rigoureuses en termes de valorisation du patrimoine environnemental et applique, dit-il, les principes et valeurs du développement durable à tous les niveaux de son entreprise. Ce qui montre son engagement envers l'environnement et l'écologie.

D'ores et déjà, les visiteurs et les professionnels algériens dans le domaine de l'agroalimentaire et les mines, ainsi que les autres d'activités économiques proposés par les entreprises canadiennes, vont probablement, prendre contact avec les responsables des entreprises exposantes afin de tisser des relations de partenariat gagnant-gagnant avec option, bien entendu, pour le transfert technologique.

A. A.

CONFÉRENCE-DÉBAT SUR LES ÉCHANGES GAGNANT-GAGNANT

Cévital et les Moulins Métidji à Paris le 14 juin

Les opérateurs économiques algériens et les entrepreneurs, investisseurs et industriels de l'Hexagone se rencontreront le 14 juin à Paris lors d'une importante conférence-débat portant sur les formes de coopération pour un échange gagnant-gagnant entre les entreprises algériennes et françaises.

Le Moci et l'association d'affaires pour l'Algérie "ELMA", des experts et consultants, ainsi que des dirigeants d'entreprises et des patrons d'usines animeront les débats durant cette journée qui scellera une nouvelle ère dans les relations économiques et commerciales entre les hommes d'affaires des deux pays.

En effet, les grandes entreprises algériennes, notamment du secteur privé, prendront part à cette conférence très pratique dont l'objectif essentiel consiste à rapprocher davantage les entrepreneurs algériens et français et rechercher les opportunités de partenariat plus concrètement, tout en scrutant des créneaux potentiels pour le développement des échanges et le transfert de savoir-faire et de technologies entre les différents partenaires.

Cette rencontre, qui aura lieu à Paris, vient juste après le forum de partenariat algéro-français organisé à Alger et où pas moins de 560 entreprises des deux pays y ont pris part. L'apport personnel du représentant du Président Sarkozy et ancien Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, et les efforts déployés par le ministre de l'Industrie, de la Promotion des investissements et de la PME, Mohamed Benmeradi, ont fortement contribué à débroussailler le chemin pour la coopération entre les entreprises algériennes et françaises.C'est dans ce sens que cette conférence du 14 juin verra la participation de plusieurs hommes d'affaires et investisseurs algériens en quête de coopération et de joint-venture avec des investisseurs français. Il s'agit, notamment, d'Issad Rebrab, président-directeur général du Groupe Cévital, Mounir Gaouar, président de COFFEGA International, Hocine Métidji, P-DG des Moulins Metidji et vice- président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), alors que du côté français, on peut citer des industriels et des personnalités politiques, tels que Jean-Marie Cavada, député européen, maître Moundji Maoui, avocat en droit des affaires au barreau de Paris, Samir Hadj Ali (expert comptable - associé exécutif Mazars en Algérie) et Gilles Dabezies, directeur de la Direction des actions et de la coopération internationales (CCIP).

A. A.

ACCÈS DES ENTREPRISES ALGÉRIENNES AU MARCHÉ AMÉRICAIN

Le FDA offre des opportunités de partenariat et de business

Dans le sillage du processus de facilitation relatives au placement des produits algériens, principalement des produits agricoles et agroalimentaire de qualité, sur le marché des Etats-Unis d'Amérique, un organisme s'est manifesté récemment pour offrir des informations pratiques sur les modalités d'accès à ce marché nord-américain comme porteur pour les entreprises algériennes (Vitajus, Hamoud Boualem…).

Ainsi, pour s'informer sur la réglementation, les exigences et les standards, ainsi que les usages en vigueur dans les circuits administratifs et commerciaux pour exporter vers les Etats-Unis, les opérateurs économiques algériens,les hommes d'affaires et les exportateurs, pourront prendre contact avec le Dr Layla Batarseh pour tout ce qui concerne la législation et les droits octroyés par l'autorité américaine de régulation alimentaire, à savoir "US Food & Drug Admnistration" qui se charge d'apporter aide et assistance aux entreprises algériennes désirant exporte vers ce vaste pays de plus de 350 millions de consommateurs.

Le Consul des Etats-Unis d'Amérique à Alger, Jennifer Noisette, a rappelé, récemment, lors d'une rencontre entre des hommes d'affaires des deux pays, organisée à l'agence algérienne de promotion du commerce extérieur, que le gouvernement US accorde des facilités importantes aux exportateurs algériens, notamment des allègements en matière fiscale et douanière.

A. A.

SECTEUR DE L'AGROALIMENTAIRE

La progression se poursuit

L'Industrie agroalimentaire (IAA) a continué sa progression au 4ème trimestre 2010, entamée déjà au trimestre précédent, indique une enquête d'opinion réalisée par l'Office national des statistiques (ONS) auprès des chefs d'entreprises.
L'enquête révèle que les capacités de production sont utilisées à plus de 75% par 63% des entreprises de cette filière, à forte valeur ajoutée, et l'une des plus dynamique de l'industrie nationale.
Le degré de satisfaction des commandes de matières premières reste inférieur aux besoins exprimés selon près de 15% des chefs d'entreprises questionnés, et 26% de ces derniers ont connu des ruptures de stocks induisant des arrêts de travail de courte durée à près de 96%.
La demande en produits fabriqués a poursuivi son augmentation malgré la hausse des prix de vente enregistrée durant le dernier trimestre de l'année écoulée.
Par ailleurs, près de 73% des patrons d'entreprises ont déclaré avoir satisfait toutes les commandes reçues et il subsiste des stocks de produits pour plus de 15%, situation jugée "anormale" par plus de 9% des concernés.
L'état de la trésorerie des entreprises est jugé "bon" par près de 40% des chefs d'entreprises, et reste "mauvais" selon plus de 8%, en raison essentiellement de l'allongement des délais de recouvrement et aux charges trop élevées. En conséquence, plus de 44% des concernés ont recouru à des crédits bancaires et près de 29% ont eu des difficultés à les contracter, selon l'enquête.
L'enquête précise, en outre, que 90% des chefs d'entreprise déclarent pouvoir produire davantage avec un renouvellement des équipements, et sans embauche supplémentaire de personnel, et plus de 6% indiquent pouvoir produire davantage en réorganisant le processus de production sans renouvellement ni extension des équipements. Pour les prochains mois, les chefs des entreprises de l'agroalimentaire prévoient une hausse de la production, de la demande et des prix de vente. Par ailleurs, ils préconisent une baisse des effectifs, selon les conclusions de l'enquête de l'ONS.

I. A.

BISKRA

1,3 million de palmiers-dattiers protégés contre les parasites

Pas moins de 1,3 million de palmiers-dattiers producteurs seront touchés par un programme de protection du patrimoine phoénicicole dans la wilaya de Biskra, selon la station régionale de protection des végétaux. «L'opération porte surtout sur la lutte contre le ver de la datte (Myeloïs) et le Boufaroua (Oligonychus Afrasiaticus) qui déprécient considérablement la qualité de la production», a précisé le directeur de la station, M. Slimane Nadji. Selon les professionnels de la filière, le ver de la datte, localement appelé Essous, corrompt le fruit de l'intérieur alors que le Boufaroua affecte les grappes de l'extérieur. Selon le directeur de la station, la lutte contre ces deux fléaux débutera «prochainement» et mobilisera des agents qualifiés pour mener des actions de pulvérisation de produits adaptés à travers les palmeraies. L'opération, qui sera conduite de concert avec les entreprises d'appui agricole, les communes et les agriculteurs, touchera environ 200.000 arbres de plus par rapport à la saison écoulée qui avait connu le traitement de 1,1 million palmiers.

M'SILA

Création attendue de 600 micro-entreprises

Quelque 600 micro-entreprises de jeunes seront "prochainement" créées dans la wilaya de M'sila dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), a indiqué la wilaya. Ces micro-entreprises représentent le nombre de projets avalisés par la commission de wilaya chargée de l'étude des dossiers des jeunes porteurs de projets, a ajouté la même source, ajoutant que l'essentiel de ces projets concerne le transport de marchandises. Les services de la wilaya ont indiqué également que depuis janvier 2011, tous les dossiers réceptionnés par l'antenne locale de l'ANSEJ ont été transférés à la commission wilayale pour étude. Toutefois, une infime partie des dossiers réceptionnés nécessite la réalisation d'études d'impacts plus approfondies. Outre ses deux antennes de M'sila et de Boussaâda, l'ANSEJ prévoit d'ouvrir deux autres représentations à Sidi Aïssa et à Magra pour se rapprocher davantage des jeunes porteurs de projets.

MEDEA

Stockage de près de 45% de la récolte céréalière assuré

Les moyens de stockage mis à la disposition des céréaliculteurs de la wilaya de Médéa par la Coopérative de céréales et des légumes secs (CCLS) de Berrouaghia permettront de couvrir près de 45 % de la récolte attendue à la faveur de la présente campagne moisson-battage, selon les responsables de cette coopérative. Les capacités de stockage disponibles, au niveau de la CCLS et des différents sites de stockage éparpillés à travers la wilaya, sont de l'ordre de 900.000 quintaux, pour une production prévisionnelle estimée à 2 millions de quintaux par la Direction des services agricoles (DSA). Ces mêmes responsables ont ajouté que la direction de la CCLS a prévu, en cas de forte demande, l'ouverture des sites de stockage supplémentaires, implantés dans les zones à vocation céréalière, comme Chahbounia, Derrag, Beni-Slimane ou Tlatet Douairs. En sus de ces moyens de stockage, la CCLS de Berrouaghia a mis également à la disposition des céréaliculteurs de la région une quinzaine de moissonneuses-batteuses, de botteleuses et divers autres engins agricoles pour leur permettre d'aborder dans de bonnes conditions la présente campagne moisson-battage.

APS

TIZI-OUZOU, CÂBLES ÉLECTRIQUES

Plus de 27 km volés en 2011

Durant l'année 2011, la wilaya de Tizi-Ouzou a subi le vol de la plus grande quantité de câbles (en cuivre) de transport d'électricité de basse tension, un «pic» jamais égalé par le passé, a indiqué le responsable de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Tizi- Ouzou.

PAR BOUZIANE MEHDI

Il a été enregistré, en effet, jusqu'au 24 mai dernier, la subtilisation de 27,475 km de câbles, soit une longueur dépassant près de 10 fois celle volée en 2010.

Le préjudice financier causé à cette unité relevant de la Société de distribution de l'électricité et du gaz du Centre (SDC), a été évalué par son responsable à près de 30 millions de dinars, soit près des trois quarts de la valeur globale des câbles volés durant ces 10 dernières années, a indiqué M. Djoudi lors d'un point de presse consacré, jeudi, à ce sujet.

Le poids de la totalité des câbles volés durant les 5 premiers mois de l'année en cours a été estimé à près de 10 tonnes, pour un coût estimatif de 4,6 millions de dianrs, sachant que le reste des pertes a été généré par la remise en l'état du réseau (14,3 millions DA) et le coût de l'énergie non distribuée (9,07 millions DA).

Soulignant l'ampleur de ce fléau, dont les incidences négatives se répercutent «lourdement» sur le citoyen, il a fait cas de la *«privation d'électricité, depuis une dizaine de jours, de deux villages à Ouacifs et Azazga, suite à un vol de câbles les desservant»*. Les câbles de cuivre volés sont remplacés par des câbles torsadés formés d'alliages de métaux, dont le cuivre en faible quantité, a relevé le même responsable, en faisant remarquer que *«la tendance mondiale actuelle est à l'élimination du cuivre, en lui substituant d'autres matériaux pour le transport de l'énergie électrique»*. La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Tizi-Ouzou gère actuellement un réseau de 6.000 km de transport de l'énergie électrique de basse tension, dont la moitié a déjà été remplacée, selon ce responsable qui fait état d'un programme pour le placement des câbles torsadés, à raison d'une cadence moyenne de 200 km/an. *«Le cuivre récupéré lors de cette opération est stocké dans un endroit sécurisé, avant d'être mis en vente par voie d'adjudication»*, a précisé M. Djoudi, en faisant observer que *«chaque cas de vol (de câbles) est suivi d'un dépôt de plainte auprès des services de sécurité»*.

«Pour aider à limiter ces vols, nous comptons beaucoup sur le civisme des citoyens qui peuvent y contribuer en appelant le 22.25.25, pour signaler en temps réel les coupures «isolées» de courant, surgissant à chaque tentative de vol des câbles», a conclu ce responsable.

B. M.

BOUMERDES, SAISON ESTIVALE

Six nouvelles plages autorisées à la baignade

Six nouvelles plages surveillées seront autorisées à la baignade dans le cadre de cette saison estivale 2011 à Boumerdès, a indiqué le directeur de la Protection civile. *«Avec ce nouvel apport, le littoral de Boumerdès comptera 28 plages autorisées à la baignade, sur un total de 42 plages étalées sur une façade de 90 km de long traversant pas moins de 14 communes de cette wilaya»*, a ajouté ce responsable dans un point de presse consacré aux préparatifs de la saison estivale 2011. Il a souligné, à ce propos, la mobilisation de moyens conséquents pour le nettoyage et l'aménagement de l'ensemble des plages autorisées à la baignade de la wilaya, ainsi que des villes côtières, aux fins d'assurer un bon séjour aux estivants dans la région.

Les postes de surveillance de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale, disséminés au niveau des plages, ont bénéficié, à ce titre, de nouveaux aménagements. Quelque 300 surveillants saisonniers ont été recrutés pour prêter main forte aux quarante-quatre agents et officiers de la Protection civile, désignés pour assurer le bien-être et la sécurité des estivants et baigneurs, selon la même source qui fait, également, état de la mobilisation de quatre plongeurs équipés de zodiacs et d'autres équipements d'intervention. Des inspecteurs de ce même corps de sécurité effectueront périodiquement des rondes au niveau des plages de la wilaya, au moment alors que la couverture sanitaire des estivants sera assurée par douze ambulances équipées, réparties sur les daïras côtières et les structures de santé mitoyennes aux plages.

D'autres actions d'aménagement et de nettoiement ont été initiées, en collaboration avec les communes et d'autres secteurs concernés, au niveau des espaces de détente et villégiature de la wilaya, à l'instar des forêts, espaces verts, zones urbaines mitoyennes aux plages et autres structures légères d'hébergement dédiées aux estivants, a indiqué ce responsable. Pour sa part la Direction du tourisme de la wilaya signale la concession, au profit de particuliers, de vingt lots (dont des parkings) au niveau de dix plages de la wilaya, qui s'ajoutent aux dix-huit autres lots mis en concession, l'année dernière, au niveau de dix plages.

APS

AIN TEMOUCHENT, CET DE SIDI BEN ADDA

Réouverture durant ce mois

Le directeur de l'environnement de la wilaya d'Aïn Témouchent a annoncé la réouverture du centre d'enfouissement technique (CET) de Sidi Ben Adda pour être opérationnel durant ce mois de juin.

PAR BOUZIANE MEHDI

A l'instar de celui de Sidi Safi, ce centre a été fermé provisoirement par la wilaya et a fait l'objet de la levée des principales réserves ayant conduit à l'arrêt de son exploitation, a précisé M. Benmansour Seif El-Islam lors d'une conférence de presse.

Mis en service «prématurément et sans réception» en début d'année 2010, les deux CET ne remplissaient pas certaines conditions requises à leur bon fonctionnement.

Il s'agit principalement de l'absence d'équipements d'exploitation, d'un centre de tri et d'un casier ou alvéole pour enfouir les déchets ménagers.

Les deux CET présentaient également des malfaçons qui sont en train d'être résorbées, outre l'achèvement d'ouvrages prévus dans les marchés contractés.

Concernent le centre de Sidi Ben Adda, qui prend en charge les déchets ménagers des collectivités locales d'Aïn Teémouchent, Sidi Ben Adda, Chaâbet El-L'ham et El-Malah, il ne reste à réaliser que le bitumage des routes internes du CET.

Quant à celui de Sidi Safi, dont la compétence territoriale relève des communes de Beni Saf, Sidi Safi et Aïn Tolba, il fera l'objet des mêmes mesures de réhabilitation avant son exploitation prévue avant la fin de l'année en cours.

Ces opérations de réhabilitation seront accompagnées par une batterie de mesures visant leur mise en conformité avec les textes réglementaires, leur raccordement électrique, la réalisation d'une clôture végétale et des plantations autour des deux installations, ainsi que l'amélioration des voies d'accès et leur alimentation en eau potable.

La Direction de l'environnement a prévu également la réalisation de deux ponts bascules pour le pesage des déchets ménagers et la création de deux décharges inertes qui permettront à l'exploitant de disposer de terres de couverture nécessaires aux opérations d'enfouissement.

Les efforts de réhabilitation et de mise à niveau de l'environnement au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent seront appuyés par la tenue, aujourd'hui et demain, du 1er séminaire international de gestion et valorisation des déchets ménagers et assimilés, a annoncé le directeur du secteur.

B. M.

GUELMA, HABITAT PRÉCAIRE

300 familles à reloger avant fin juillet

Un total de 300 familles résidant dans des habitations précaires, dans la wilaya de Guelma, seront relogées dans des logements neufs "avant fin juillet prochain", dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, a annoncé le chef de la daïra de Guelma. Les différents projets de logement en cours de réalisation dans le cadre du programme quinquennal 2005-2009 *"permettront de mettre un terme définitif aux habitations précaires au chef-lieu de la wilaya avant la fin de l'année en cours"*, a précisé M. Ounas Bouzegza. La priorité dans la distribution de ce premier quota sera accordée aux habitants des bidonvilles de Oued Lamiz 1 et 2, où sont dénombrées 245 habitations précaires relevant de la commune de Guelma. Un recensement effectué en 2007 a donné lieu à l'établissement d'une liste de 805 familles occupant 716 habitations précaires réparties sur tout le tissu urbain de cette commune, a rappelé le même responsable, affirmant que l'ensemble des projets réservés à l'éradication des habitations précaires sera destiné aux familles figurant sur cette liste. Par ailleurs, quelque 19 habitations construites illicitement à proximité de Oued Lamiz ont été démolies la semaine dernière sur injonction des services de la daïra de Guelma, affichant ainsi la détermination de l'administration à mettre fin à la propagation des bidonvilles. En 2007, pas moins de 8.160 habitations précaires avaient été recensées à travers les différentes communes de la wilaya qui a bénéficié au cours de la période 2005-2009, de 8.050 unités destinées à la résorption de ce type d'habitations.

APS

TEBESSA, GROTTE MYSTÉRIEUSE DE YOUKOUS

Des fouilles pour percer le secret

Des fouilles seront entreprises "prochainement" pour tenter de percer le secret de la mystérieuse grotte préhistorique de Youkous, un village millénaire situé dans la commune d'El Hammamet à 20 km à l'ouest de Tébessa, a indiqué la Direction locale du tourisme. Cette action permettra également de *"connaître afin de mieux les protéger"* les vestiges de ce site exceptionnel qui *"constitue une preuve indéniable que cet endroit fut le berceau de plusieurs peuplades préhistoriques"*, a expliqué la même Direction. Située en plein cœur de cet ancien village, traversé par l'oued de Bouakous, la grotte fut découverte en 1892 par des archéologues français qui avaient tenté, en vain, d'en déterminer la profondeur, inconnue à ce jour.

Des opérations de prospection ont pu révéler que cette cavité renferme, en surface, une abondance d'objets préhistoriques, comme des silex taillés et des tessons de poterie. Les parois de l'un des abris sont marquées par d'intéressantes gravures rupestres représentant des animaux sauvages (lions, tigres), ainsi que des gazelles, ce qui donne de précieuses indications sur la faune vivant jadis dans cette région. Tébessa, ou Théveste de son appellation romaine, est l'une des plus anciennes villes à avoir été fondée en Afrique du Nord. Elle abrite, à elle seule, plus de 50% des sites archéologiques répertoriés en Algérie.

APS

ORAN

590 emplois saisonniers créés pour la saison estivale

590 emplois saisonniers seront créés à Oran durant la saison estivale dans le cadre du dispositif de surveillance de la baignade sur le littoral oranais, a indiqué la Direction de la Protection civile. A ce titre, ces jeunes bénéficieront d'un emploi durant la saison estivale qui débutera le 1er juin prochain, dans le cadre de la surveillance des 34 plages autorisées à la baignade. Ils seront encadrés par des plongeurs qualifiés, assureront la surveillance de toutes les plages autorisées du littoral oranais et une formation accélérée aux premiers secours leur sera prodiguée préalablement à leur affectation dans les postes à travers les plages. Dans ce sens, le dispositif matériel de surveillance des plages sera renforcé par la réception de cinq nouveaux postes réalisés en dur à Aïn El-Turck et Gdyel et l'installation de deux cabines sahariennes à Mers El-Hadjadj. Outre les moyens existants, cinq nouvelles ambulances, un véhicule de surveillance et 12 engins nautiques renforceront la surveillance des plages et le sauvetage des baigneurs. Il sera également procédé à la délimitation des zones d'utilisation des engins à moteurs (jet ski et autres) afin de garantir la sécurité des estivants et aussi le succès de la saison estivale dans cette wilaya qui s'attend à accueillir plus de 5 millions d'estivants.

OUARGLA

19.000 nouveaux logements retenus pour la wilaya

Un programme de 19.000 logements toutes formules d'habitat confondues a été retenu pour la wilaya de Ouargla à la faveur du plan de développement quinquennal 2010-2014, a annoncé la Direction locale du logement et des équipements publics (DLEP).

Ce programme consiste en 7.000 logements publics, 2.000 unités promotionnelles aidées, 10.000 logements ruraux, a précisé la DLEP, ajoutant que la répartition de ces quotas à travers les communes de la wilaya vient d'être lancée. Un premier quota de 1.200 logements de type promotionnel aidé a été réparti entre certaines communes, en attendant la répartition de 4.700 unités rurales, avec une moyenne de 50 à 500 unités par commune, selon les besoins formulés.

Le parc immobilier de la wilaya de Ouargla avait été renforcé, à la faveur du précédent quinquennat, d'un programme de 12.740 logements, tous types confondus, dont 8.629 unités ont été achevées et 2.885 sont en cours de réalisation. Un reste à réaliser de 1.122 logements ruraux, inscrit au titre du dernier quinquennat, devrait être lancé au courant de cette année, d'après la DLEP de Ouargla.

OUM EL-BOUAGHI

520 millions de dinars pour les communes

Une enveloppe de 520 millions de dinars a été mobilisée au titre de l'exercice 2011 pour le développement des 29 communes de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, selon les services de la wilaya. Ce montant est destiné à financer 96 projets sur les 155 proposés par la wilaya, précise la même source qui ajoute que l'alimentation en eau potable des villages et des agglomérations rurales, ainsi que l'assainissement et l'éclairage public viennent en tête des actions retenues. Les projets inscrits concernent également l'exécution de travaux d'aménagement urbain, l'entretien des infrastructures sanitaires légères et la réhabilitation des salles de soins. Par ailleurs, le taux de réalisation des diverses opérations engagées en 2010 dans le cadre des programmes communaux de développement (PCD) a atteint les 90%. APS

LIBYE

Les hélicoptères français et britanniques en action

Des hélicoptères de combat français en coordination avec des appareils britanniques ont mené pour la première fois une attaque sur le territoire libyen dans la nuit de vendredi à samedi, a annoncé l'état-major des armées françaises selon le journal l'Express. "L'opération a été menée sous commandement de l'Otan à partir du bâtiment de projection et de commandement (BPC) Tonnerre", a précisé Thierry Burkhard, porte-parole de l'état-major des armées.

L'entrée en action des hélicoptères d'attaque français et britanniques, annoncée en mai par Paris et Londres, "permet d'augmenter encore la pression sur les forces du régime Kadhafi qui menacent toujours les populations civiles", a dit Thierry Burkhard. Il s'agit pour les forces de la coalition d'un moyen d'action complémentaire du dispositif déjà déployé mais qui ne suffit pas à briser le statu quo.

L'utilisation d'hélicoptères de combat permet à l'Otan de disposer d'une plus grande flexibilité pour repérer et attaquer les forces pro-Kadhafi qui cherchent à se cacher dans des zones résidentielles, a souligné l'Alliance atlantique samedi. Les frappes de ces appareils doivent être plus précises que celles des avions utilisés pour le moment, et dont les raids n'ont pas encore permis de faire définitivement basculer la situation libyenne.

RI / L'Express

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Appel au retrait des troupes soudanaises d'Abyei

Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé vendredi, dans une déclaration, le Soudan à retirer ses troupes d'Abyei. Dans une déclaration, le Conseil de sécurité qualifie les opérations militaires du gouvernement de Khartoum à Abyei de "violation grave" de l'accord de paix conclu avec le Sud-Soudan.

"Le Conseil exige que le gouvernement soudanais se retire immédiatement de la région d'Abyei", selon cette déclaration.

EGYPTE

Un poste de police attaqué au Caire après un décès

La police égyptienne a fait usage vendredi soir de gaz lacrymogène contre des dizaines de personnes qui attaquaient un poste de police du Caire pour protester contre le décès d'un homme suite à une altercation avec un policier, a-t-on indiqué de source sécuritaire.

Jeudi, selon le ministère de l'Intérieur, un chauffeur de bus avait frappé un policier qui lui intimait l'ordre de respecter le code de la route, avant d'être battu par des personnes qui assistaient à la scène et entendaient défendre le policier.

Blessé et hospitalisé, le chauffeur est décédé vendredi. Sa famille a rassemblé des partisans, notamment place Tahrir où étaient réunis des manifestants dans la journée, avant de se diriger vers le poste de police du quartier d'Ezbekiya, dans le centre de la capitale.

APS

TUNISIE

Les Ben Ali jugés prochainement

Le président déchu tunisien Zine el-Abidine Ben Ali et son épouse Leila Trabelsi, qui ont pris la fuite en Arabie Saoudite après la chute du régime le 14 janvier 2011 avec la Révolution du Jasmin seront jugés par contumace «dans les jours ou les semaines à venir» pour deux premières affaires, a déclaré vendredi à la presse un porte-parole du ministère de la Justice.

PAR SORAYA HAKIM

Deux dossiers contre l'ex-président et sa femme sont «prêts à être jugés, a déclaré Kadhem Zine El-Abidine.

Une information rapportée par le quotidien français *Le Monde*

«Les juges d'instruction ont terminé leurs enquêtes. Elles seront transférées à la cour pénale dans les jours ou les semaines à venir», a-t-il ajouté. Le premier procès portera sur *«la découverte d'armes et de drogues dans le palais présidentiel de Carthage»*, selon lui.

Deux kilogrammes de stupéfiants ont été saisis. Du haschich sans doute se trouvait dans le bureau privé du président déchu au palais de Carthage. Le ministère tunisien de la Justice en avait fait l'annonce le 10 mars

Une autre affaire de justice devrait statuer sur les 27 millions de dollars en liquide découverts en février par la commission tunisienne anti-corruption dans un palais de Ben Ali à Sidi Bou Saïd, dans la banlieue nord de Tunis, appartenant à l'une des sœurs de Ben Ali.

Au total, ce sont pas moins de 88 enquêtes qui sont en cours concernant le couple Ben Ali, sa famille et d'anciens ministres et responsables du régime déchu, a indiqué le porte-parole du ministère de la Justice. Leur état d'avancement est de «70% à 80%», a-t-il ajouté, toujours selon le même journal qui rapporte aussi qu'il s'agit également d'affaires relatives à des cas d'homicides volontaires, d'abus de pouvoir, de malversation, de trafic de pièces archéologiques, de blanchiment d'argent et de violation de la réglementation sur les marchés publics.

Plusieurs pays européens ont gelé les avoirs de l'ex-président tunisien et ceux de sa famille, qui s'était considérablement enrichie pendant ses 23 ans de pouvoir.

M. Ben Ali a fait appel à un avocat libanais de renom pour assurer sa défense devant les tribunaux tunisiens et internationaux, a-t-on appris vendredi. Trente-trois membres de son clan et de celui de son épouse Leila Trabelsi avaient été interpellés dans les jours suivant la chute de son régime.

Vendredi, l'une des sœurs de l'ex-président, Najet Ben Ali, a été entendue par un juge d'instruction à Sfax (sud) sur son implication présumée dans plusieurs affaires, dont l'incendie prémédité d'un dépôt de marchandises de contrebande, selon l'agence officielle TAP. Elle a été remise en liberté en attendant la fin des enquêtes.

S. H. /Source Le monde

RÉSOLUTION ADOPTÉE AU CONGRÈS AMÉRICAIN

Obama sommé de s'expliquer sur la guerre en Libye

La Chambre américaine des représentants a approuvé, vendredi, une résolution exigeant du président Barack Obama de s'expliquer sur les opérations militaires en Libye, mais a rejeté un autre texte qui ordonne à Obama de retirer les troupes américaines de Libye.

Présentée par le président de la Chambre des représentants, John Boehner, la résolution qui a reçu l'aval de la Chambre basse demande au chef de la Maison-Blanche de donner plus d'informations sur la portée, le coût et la durée de l'intervention militaire en Libye. Quant à la deuxième résolution qui a été rejetée, elle avait été déposée par le représentant démocrate, Dennis Kucinich, farouchement opposé à l'intervention américaine en Libye, qui demande un retrait des forces américaines dans les 15 jours. Mais pour «torpiller» le projet de texte de Kucinich qui avait, auparavant, le soutien d'une bonne partie de la Chambre des représentants, les leaders du parti républicain à la Chambre basse ont ajourné son vote, qui devait avoir lieu mercredi dernier, et avaient convoqué une réunion spéciale qui s'était soldée par l'élaboration d'une autre résolution plus "souple" n'exigeant que des explications du président américain sur la guerre en Libye. Pour avoir pu engager les attaques militaires aériennes en Libye sans l'accord préalable du Congrès comme l'exige la Constitution américaine, M. Obama avait eu recours à une loi sur les pouvoirs de guerre (War Powers), adoptée en novembre 1973, qui permet au président d'engager les troupes américaines sans autorisation du Congrès. Mais en vertu de cette loi, un président doit mettre fin à ces opérations militaires dans un délai de 60 jours à partir de la notification officielle aux parlementaires de l'engagement de ses forces armées, alors que plus de 70 jours se sont écoulés depuis le début des opérations. Soulignant que le Congrès ne peut maintenir sa position d'égal pouvoir que le gouvernement *"s'il perd la prise de décisions sur les questions de guerre et de paix"*, M. Kucinich avait accusé la Maison-Blanche de violer la Constitution et la loi War Powers par le maintien des opérations militaires en Libye sans le sceau d'approbation du Congrès.

APS

MIDI
Rubrique composée par
MobileAlgérie.com
Le Portail de l'actualité des télécoms en Algérie
IT & Téléphonie

M. WALID BELKHIRIA, DIRECTEUR RÉGIONAL D'AFRIQUE DU NORD CHEZ ALCATEL ONE TOUCH

«Le marché de la téléphonie en Algérie est un marché très important pour toutes les marques du monde entier»

Page 14

LOGICIELS PIRATÉS EN ALGÉRIE

5 milliards de Dinars de valeur commerciale en 2010

Lire en page 12

TEST DU LG GX500

Un combiné qui compte double

Lire en page 12

TEST DU SAMSUNG WAVE 533

Un tactile maniable et raffiné

Lire en page 14

CES DE LAS VEGAS OUVRE SES PORTES

Motorola dévoile ses tablettes Xoom

LG OPTIMUS ONE DISPONIBLE EN ALGÉRIE

Un smartphone Android 2.2 pour 24.900 DA

Lire en page 13

TEST DU LG GX500

Un combiné qui compte double

Dans la gamme des téléphones portables tactiles LG à double SIM, il existe un combiné bien séduisant disponible en Algérie dans toutes les boutiques du distributeur officiel de la marque sud coréenne, il s'agit du GX500.

Bien muni en technologie, le GX500 offre un beau design raffiné, il a du style, il est au format monobloc, bien garni de chrome bien visible sur les côtés, sur les touches, le haut parleur… Le LG GX500 mesure 10,9 x 5,3 x 1,3 centimètre et son poids n'est que de 94 grammes… Sur la face avant, on trouve un écran tactile résistif et capacitif de 3 pouces, d'une résolution de 240 par 400 pixels. Tout en bas de l'écran, trois touches dont deux traditionnelles pour les fonctions d'appel, ainsi qu'un bouton central rond qui est une sorte de raccourci vers les applications favorites ou pour savoir à tout moment les applications ouvertes, de pouvoir terminer toutes les tâches en cours…etc. Sur la face arrière, un objectif de 3 mégapixels y est intégré placé tout en haut à gauche, bien entouré de chrome mais dépourvu de flash. Sur l'un des côtés, nous avons un raccourci pour l'appareil photo et un bouton de verrouillage qui se trouve majoritairement sur les combinés tactiles de la marque. Un cache pour prise USB complète cette façade. De l'autre côté, le terminal est équipé de touches de volume et un autre cache qui renferme le port Micro SD pour les cartes mémoires. Dès la prise en main, et s'agissant de la maniabilité, le GX500 répond présent, il est très aisé de placer deux cartes SIM et de le faire fonctionner. Rappelons au passage qu'il s'agit là du troisième terminal Dual SIM de LG (après GX200 et le KS660). Dès l'allumage, l'écran nous invite à différencier l'environnement des deux cartes SIM avec des couleurs de fond différentes ainsi que des icones qui vont nous permettre de nous retrouver à tout moment et nous situer sur l'une ou l'autre des deux puces dont on dispose. Ainsi par exemple, en allant composer un numéro pour effectuer un appel, on peut à tout moment basculer entre les deux cartes SIM, rien qu'en appuyant sur le symbole de la puce qu'on a au préalable attribué à l'allumage du terminal. Passons maintenant au soft, le GX 500 est très facile à utiliser. Un menu intuitif, bien organisé en catégories, un écran tactile qui répond facilement aux sollicitations. LG indique dans le catalogue de ce nouveau produit qu'il dispose d'un accéléromètre, il n'est pas vraiment réactif sauf pour saisir un message, il fait apparaitre un clavier Azerty en le pivotant en mode panoramique. L'écran d'accueil se divise en deux sous écrans, le premier orienté raccourcis avec la possibilité de sélectionner les applications au choix, comme par exemple l'horloge, le raccourci pour facebook, le lecteur de musique…etc et ceci en appuyant tout simplement sur une flèche et en glissant l'icône de notre choix sur l'écran. Le deuxième sous menu est orienté contacts, avec le même principe que le premier, on peut choisir jusqu'à 10 contacts favoris à mettre sur l'écran. Le menu aussi est très bien organisé en catégories, nous avons communication dans lequel se trouvent le répertoire, la messagerie (SMS et e-mail…), vient ensuite tout un volet pour le divertissement (appareil photo, lecteur de musique, radio FM…). En troisième lieu nous trouvons le chapitre utilitaires avec la navigation internet, l'agenda, le dictaphone…etc. Et puis enfin nous avons les réglages du téléphone pour paramétrer la double carte SIM, les profils ou encore pour activer directement le blutooth ou le WiFi par exemple. Sur l'ensemble, c'est un excellent terminal. Il dispose de la connectivité WiFi pour surfer sur internet très facilement. Il dispose d'une mémoire interne de 60 méga extensible jusqu'à 16 Go avec une carte MicroSD. L'appareil photo est satisfaisant, avec un bon rendu en qualité que ce soit en photos ou vidéos. Il est riche en applications, notamment avec la possibilité d'accéder aux réseaux sociaux les plus utilisés dont Facebook et Twitter. L'icône Pocket apps, nous propose des petites applications divertissantes très sympathiques, comme celle qui propose un suivi du poids pour les personnes soucieuses de leur ligne, ou encore le système enseigne qui affiche le texte que l'on désire tout en couleurs. Pour revenir un peu sur la navigation, le GX500 dispose de l'application google, à partir de laquelle on peut exécuter une recherche directement ou accéder à Gmail par exemple. Durant toute la période de tests, le GX500 nous a convaincus avec sa longévité de la batterie, qui tient en moyenne jusqu'à 9h30 en communication et il est indiqué une autonomie de 400 heures en veille.

L'ANRT PUBLIE SON ENQUÊTE SUR LES TIC DANS LES PAYS ARABES

L'Algérie loin derrière le Maroc et l'Egypte

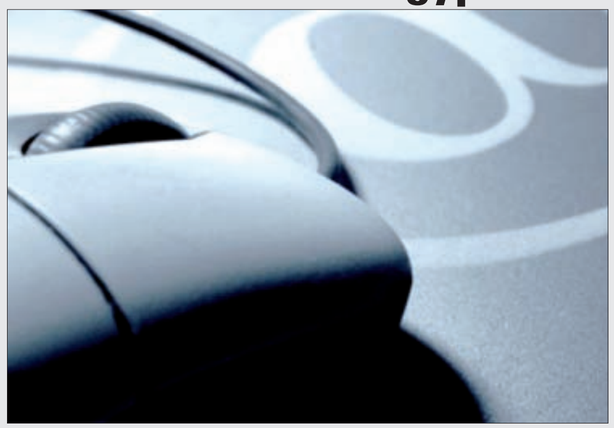

L'Algérie devra doubler d'efforts en matière de pénétration de l'Internet, souligne l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) dans son enquête annuelle publiée récemment. L'Algérie n'est qu'à 10% de taux de pénétration ce qui la place loin derrière ses voisins tunisiens et marocains. En effet, la même source a félicité le Royaume du Maroc pour les résultats auxquels est arrivé. L'enquête montre que 14 millions de personnes se sont connectées en 2010, dont 48 % pour un usage quotidien. Cependant, les cybercafés restent le principal point d'accès à internet au Maroc (76%), tandis que 39% des internautes se connectent chez une autre personne et 10 % sur leurs lieux de travails. «Ces indicateurs mettent le Maroc en 2010 dans une position confortable par rapport aux autres pays», estime l'ANRT. Pour les autres pays arabes le taux de pénétration à Internet en Tunisie est de 13%, alors qu'en Egypte il est de 28%. L'enquête annuelle réalisée par l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) montre, tout de même, des avancées considérables au cours des 12 mois qui se sont écoulés comparé à l'année 2009. Selon elle, 70% des usagers des TIC dans le monde arabe ont recours aux SMS et 53% prennent des photos et des vidéos. 69% des internautes utilisent la messagerie électronique et 67% vont sur des réseaux sociaux comme Facebook. 98% des entreprises sont équipées d'ordinateurs et 91% ont un accès Internet.

LG OPTIMUS ONE DISPONIBLE EN ALGÉRIE

Un smartphone Android 2.2 pour 24.900 DA

Deux semaines après l'avoir présenté à la presse nationale, LG P500, connu sous le nom de l'Optimus, est enfin disponible sur le marché algérien au prix de 25.000 dinars dans tous les points de vente agréés de LG Algérie, a-t-on appris des responsables du fabricant coréen.

Ce dernier né, dans la gamme des smartphones signé LG, bourré de technologies, propose une configuration plutôt sympathique : un processeur Qualcomm MSM7227 cadencé à 600 MHz, un écran tactile capacitif de 3,2 pouces pour une résolution de 320 X 480 pixels. Sa particularité est d'être un smartphone sous Android 2.2 FroY. L'Optimus One est également équipé d'un appareil photo numérique 3 mégapixels avec autofocus, d'un lecteur MP3, d'une radio FM, d'une mémoire interne de 200 Mo et un microSD (Transflash). Côté connectivité, il est compatible avec les réseaux 3G, GPRS, EDGE, HSDPA, Bluetooth 2.1 et le Wi-Fi. Il est aussi intégré d'un GPS. S'agissant de l'autonomie de ce nouveau smartphone, elle est de 450h en veille et de 6h en communication. Le tout pour un poids de 127 grammes.

Aussi, en le connectant à un Laptop, LG Optimus One peut être aussi utilisé comme modem à larges bandes permettant ainsi une connexion larges bandes mobile sans être pour autant obligé d'acheter un dongle Larges bandes. Autre caractéristique et non pas des moindres, se rapporte à l'extra fonctionnalité du Relais Hot-spot WIFI qui donne la possibilité à des utilisateurs multiples (maximum 5) d'accéder à Internet en partageant la connexion Larges bande à travers un petit réseau WIFI.

Par ailleurs, le LG Optimus One embarque la Google Experience (with Google) et embarquera de base quelques applications Google comme Google Goggles, Google Maps, ou Google Shopper. Enfin, le LG P500 sera disponible sur le marché algérien pour un premier temps en noir, et 4 autres coloris suivront par la suite.

LOGICIELS PIRATÉS EN ALGÉRIE

5 milliards de Dinars de valeur commerciale en 2010

Une étude internationale sur le piratage révèle que les utilisateurs sont massivement contre l'utilisation de logiciels illicites. En Algérie, ils sont nombreux à ne pas savoir distinguer les logiciels originaux de ceux dépourvus de licence d'utilisation. En 2010, la valeur commerciale des logiciels dépourvus de licence en Algérie a atteint près de 5 milliards de dinars. Ainsi, 83% des logiciels déployés dans notre pays sont piratés. Ces deux constats sont issus de l'étude internationale Business Software Alliance (BSA) menée en 2010 sur le piratage des logiciels à travers le monde. Conscient de cette triste réalité, un programme global visant à réduire le piratage a été mis en place par les pouvoirs publics articulé autour de trois axes principaux que sont la sensibilisation, la prévention et la conversion. La première victime du piratage de logiciels en Algérie est Microsoft. Tous ses logiciels ou presque sont contrefaits. S'exprimant à ce sujet, Mme Lisa Adidi Brouri, Responsable de la Propriété Intellectuelle chez Microsoft, dira que le piratage de logiciels a été un obstacle pour le développement informatique de logiciels et de l'industrie PC. *«Bien que l'ONDA et Microsoft aient pris certaines initiatives visant à sensibiliser sur le piratage de logiciels et la protection de la propriété intellectuelle, cela n'est manifestement pas suffisant. Le gouvernement, le secteur privé et tous les prescripteurs doivent améliorer le niveau de la coopération dans ce domaine particulier afin qu'une vision partagée puisse être atteinte pour pouvoir éduquer les utilisateurs sur les avantages de l'utilisation de logiciels originaux»*, a-t-elle souligné. La même enquête démontre, par ailleurs, que la valeur commerciale des logiciels piratés dans la région Moyen-Orient et Afrique s'élève à près de 4 milliards de dollars. Quant au niveau mondial, la valeur commerciale des logiciels piratés atteint 59 milliards de dollars. Il s'agit d'un montant record, près de deux fois supérieur à celui constaté en 2003, première année où l'étude a été effectuée. A ce sujet, déclare Robert Holleyman, Président et Directeur Général de BSA : *«L'étude que nous présentons aujourd'hui montre que, même si la piraterie menace encore l'économie mondiale, les gens comprennent et apprécient clairement les avantages de la propriété intellectuelle, en particulier son rôle moteur dans la croissance économique»*. Le vol de logiciels, poursuit-il, freine toujours l'innovation informatique, la création d'emplois et la croissance économique à travers le monde. Ce rapport montre clairement qu'il est important de sensibiliser les entreprises, les pouvoirs publics et les utilisateurs finaux aux risques du vol de logiciels et à ce qu'ils peuvent faire pour y mettre fin. A noter que cette étude est la huitième du genre sur le piratage informatique dans le monde conduite par le BSA en partenariat avec IDC.

CES DE LAS VEGAS OUVRE SES PORTES

Motorola dévoile ses tablettes Xoom

Le Consumer Electronics Show ou CES 2011 de Las Vegas a ouvert mercredi dernier ses portes. A cette occasion, les fabricants de téléphonie mobile annoncent de nombreuses surprises en innovations technologiques, notamment en smartphones.

Ce salon essentiellement consacré aux nouveautés high-tech grand public du moment s'étale sur quatre jours. Plusieurs nouveautés seront dévoilées telles que le LG Optimus 2x, Samsung Galaxy S2, Google Nexus S, Sony Ericsson Xperia Play et autres.

Pour le moment, seul le constructeur américain, Motorola qui a présenté ses nouveautés : les tablettes «Motorola Xoom». Il s'agit d'un smartphone tournant sous le système d'exploitation Android 3.0 compatible Wi-Fi et 3G. Il intègre, en outre, un grand écran tactile multipoint de 10,1 pouces et embarque le processeur Dual Core à 1 GHz Tegra2 de Nvidia avec 1 Go de mémoire vive.

Ce smartphone intègre aussi un capteur photo cinq mégapixels capable de filmer en HD 720p, la Xoom lit la vidéo jusqu'en HD 1080p. Mieux encore, ces tablettes disposent d'une webcam deux mégapixels en façade pour le chat vidéo extensible avec une carte SD, sa mémoire interne est de 32 Go. Les tablettes Xoom de Motorola seront commercialisées durant le premier trimestre 2011.

LG C320I DISPONIBLE EN ALGÉRIE

UN TÉLÉPHONE MOBILE ORIENTÉ MESSAGERIE

LG Algérie annonce la commercialisation d'un nouveau téléphone mobile baptisé C320i, disponible en Algérie au prix de 13.500 dinars. Il s'agit d'un modèle coulissant doté d'un écran 2,4 pouces en 262 144 couleurs et dans une résolution 240 x 320 pixels (QVGA) dans sa partie supérieure, tandis qu'il met à disposition un clavier complet dans sa partie inférieure. Ce mobile aux dimensions 9,1 x 6,3 x 1,6 centimètre pour un poids de 106 grammes est orienté messagerie… Un véritable défi pour les jeunes ! Côté connectivité, le LG C320i est compatible aux réseaux 3G, GSM / GPRS / EDGE quadribande 850 / 900 / 1 800 / 1 900 MHz et UMTS / HSDPA monobande 2 100 MHz. Il est également équipé d'un appareil photo numérique (APN) avec capteur 2 Mégapixels au dos, un lecteur multimédia prenant en charge les principaux formats et un tuner radio FM. Il est toutefois doté d'une sortie audio 3,5 millimètres pour les écouteurs, une mémoire interne de 60 Mo, un emplacement microSD / microSDHC acceptant les cartes de 32 Go, un port microUSB 2.0 pour les transferts en filaire et une connectivité Bluetooth 2.1 pour les transmissions sans-fil.

TEST DU SAMSUNG WAVE 533

Un tactile maniable et raffiné

Le samsung Wave 533, de son vrais nom GT 5333, est le troisième combiné de la marque à intégrer le nouveau système d'exploitation l'OS BADA, un téléphone mobile bien cousu qui profite d'un beaux design, de multiples fonctionnalités et des dimensions généreuses.

La samsung Wave 533 arbore un joli design, le terminal est au format solide, esthétiquement conventionnel, avec un large écran tactile AMOLED de 3,2 pouces et une résolution d'écran de 240x400 pixels. Pour les dimensions, le portable mesure 110 mm de longueur, 55 de largeur et 15 mm d'épaisseur pour un poids total de 117 grammes.

La façade du téléphone laisse apparaître 3 boutons classiques en bas du terminal voué aux fonctions d'appel et l'accès au menu principal. Sur la face arrière, un appareil photo numérique de 3,2 mégapixels y est incorporé, hélas, dépourvu de flash. Sur les côtés, tout ce qu'il y a de plus classique aussi, avec le contrôle du volume d'un côté et de l'autre deux boutons pour l'appareil photo et le verrouillage du terminal. Sur le haut de ce Wave, une prise jack y est de la partie pour brancher casques et écouteurs ainsi qu'un cache contenant un port micro USB.

En faisant coulisser le portable, un clavier complet azerty apparaît avec des touches résolument bien pensées, permettant d'écrire très rapidement des messages. Sur le chapitre de la manipulation, le terminal se révèle très facile à prendre en main, avec un menu intuitif, l'écran est très fluide et répond facilement aux sollicitations, il est aussi réactif même en cas d'utilisation maximale avec beaucoup d'applications ouvertes en même temps, sans doute grâce à son puissant processeur cadencé à 455 Mhz. Sur l'écran principal du terminal, on retrouve le système de widgets, complètement modulables et réglables à souhait, avec la touche Widget qui se trouve en haut de l'écran. En bas de l'écran principal, trois raccourcis permettent l'accès rapide au clavier, contacts et messages. Nous avons aussi en haut une sorte de casier qui défile vers le bas laissant apparaître là aussi trois raccourcis pour activer/désactiver le WiFi, le Blutooth et passer en mode silencieux. Des notifications y apparaissent à chaque nouvel événement.

Notons aussi que l'écran est réactif et se met facilement en mode paysage ou portrait selon la manière dont on tient le portable, ceci grâce à l'accéléromètre dont il dispose.

Sur la partie software, l'OS BADA est plutôt réussi, aucun bug n'est apparu durant toute la période d'essai. Pas mal d'applications sont à disposition dans le menu principal, nous avons par exemple l'accès aux réseaux sociaux les plus connus comme facebook, twitter ou encore un module d'accès aux messageries instantanées avec windows live messenger et yahoo messenger entre autres. Le wave dispose aussi d'un accès direct sur le site de vidéos en ligne Youtube. Pleines d'autres applications sont téléchargeables sur la plateforme Samsung Apps en ligne. Notons la touche paramètres en haut du menu qui permet de réorganiser les icones à souhait, ces dernières peuvent aussi apparaître dans un ordre décroissant selon la fréquence d'utilisation des applications, il suffit alors d'activer la fonction ordre du menu adaptatif se trouvant dans les paramètres menu et widgets. Pour revenir à la partie connectivité, un petit bémol se trouve dans l'absence de la 3G ce qui est un peu dommage pour un produit pareil, mais n'empêche, il tient quand même la route avec la compatibilité EDGE, le WiFi pour l'accès internet, etc. Le navigateur intégré est le Dolphin 2.0, la navigation se fait d'une manière assez rapide et simple d'utilisation, en notant bien que le temps de réponse dépend surtout du débit à notre disposition. Pour le multimédia, le wave dispose bien évidemment d'un lecteur de musique, une radio FM…

Côté mémoire interne de stockage, elle est de l'ordre de 100 méga, avec la possibilité d'étendre jusqu'à 16 Go avec le port microSD qui est visible dès que l'on retire le cache du téléphone, sans avoir à retirer la batterie, un bon point de marqué pour la praticité. La batterie en Lithium Ion offre une très bonne autonomie de 14 bonnes heures en communication. Pour finir, les conclusions sont plutôt positives à propos de ce nouveau produit qui est disponible sur le marché algérien chez le distributeur agréé de Samsung.

M. WALID BELKHIRIA, DIRECTEUR RÉGIONAL D'AFRIQUE DU NORD CHEZ ALCATEL ONE TOUCH

«Le marché de la téléphonie en Algérie est un marché très important pour toutes les marques du monde entier»

Alcatel One Touch s'installe officiellement en Algérie à travers son distributeur officiel Cellnet. M. Belkhiria Walid, directeur régional d'Afrique du Nord (Tunisie, Algérie, Lybie) chez Alcatel One Touch, nous fait part de la stratégie que compte employer Alcatel après son retour en Algérie.

Alcatel One Touch est présente en Algérie à travers son distributeur officiel Cellnet depuis près de six mois, comment estimez-vous son retour en Algérie ?

M. Belkhiria : On a un distributeur officiel qui est Cellnet Algérie, on a commencé à travailler ensemble depuis le mois d'octobre 2010, et il est en train de passer des commandes vraiment sérieuses.

D'un point de vue général, le marché de la téléphonie en Algérie est un marché très important pour toutes les marques du monde entier, c'est pour cela qu'Alcatel One Touch a ciblé le marché algérien à travers son distributeur Cellnet, qui est très fort sur ce plan-là. En plus, Alcatel possède une gamme très variée, assez large avec une tendance Jeune, aussi avec un très bon rapport qualité-prix. Le marché algérien est un marché de mass-market (marché de masse), et donc de volume pour l'entrée de gamme, et nous sommes très forts sur ce plan-là. Alcatel est l'un des premiers acteurs en termes de produits d'entrée de gamme dans le monde, et on est en train de gagner des parts de marché mensuellement sur le marché algérien. On grimpe petit à petit.

On prévoit pour la fin de cette année 2011 et le début 2012 introduire les Android et l'Edge, et c'est une stratégie qui suit la tendance des jeunes Algériens. On compte avancer étape par étape. Actuellement nous sommes en train d'installer notre réseau, essayer de fidéliser nos clients, on compte y procéder par des messages clé et des actions bien ciblées. Honnêtement, on n'a pas les budgets de nos concurrents directs, malgré ça, Alcatel a ses parts de marché et ses clients en Algérie.

Quels sont vos priorités immédiates pour le relancement de la marque en Algérie ?

Le marché algérien est à carrément 99% un marché de distribution, donc notre première priorité c'est la distribution, c'est dans cette orientation-là que nous avons choisi Cellnet, qui est très fort de par sa connaissance du marché algérien et son réseau déjà bien établi, ce qui a fait que déjà les trois premières grandes commandes ont été vendues sans même qu'on ait commencé nos campagnes de communications et de publicités. Par conséquent, on est capable maintenant de savoir quel genre de produits et quels sont les clients à cibler, et par la suite, on pourra procéder à des actions ciblées pour réaliser des chiffres à la hauteur de nos attentes.

En citant les actions ciblées que vous prévoyez de lancer, quel genre d'offres commerciales comptez-vous privilégier pour le client algérien ?

La stratégie actuelle en Algérie est encore à sa phase classique, mais on compte faire des actions promotionnelles comme on l'a fait par exemple pour l'OT 808 à l'occasion de la fête de la mère, aussi des offres dans les zones de chalandise directement, c'est-à-dire au niveau des points de vente, où le téléphone Alcatel peut se vendre, on est maintenant à notre 2e étape, et des actions commerciales bien ciblées suivront.

Quelles sont vos attentes avec votre distributeur du marché algérien et quels sont vos objectifs ?

Notre distributeur est constitué d'une équipe jeunes d'âge et d'esprit, et ils ont

démontré sérieusement leur volonté de travailler. Cellnet connaît bien le marché de la téléphonie en Algérie pas seulement en théorie mais sur le terrain aussi et c'est très important, et ensemble, avec l'expérience d'une marque internationale tel que Alcatel, on est tous les deux gagnants, donc Alcatel, d'une part, a le savoir-faire, le produit, le prix et le support marketing, et Cellnet, d'autre part, a la distribution et le commercial, nous allons unir nos efforts pour atteindre d'ici la fin de l'année 2011 les 3 ou 4% des parts du marché.

ELIMINATOIRES JO 2012 DE LONDRES : ALGÉRIE 3- ZAMBIE 0

LES JEUNOTS EN ROUTE VERS LONDRES

La sélection algérienne olympique s'est montrée encore une fois très lucide, en battant son homologue de la Zambie sur un score sans appel de 3 buts à 0, en match comptant pour le troisième tour aller des éliminatoires des Jeux Olympiques de Londres 2012.

PAR MOURAD SALHI

Avec ce bon résultat, les coéquipiers d'Amir Saâyoud, l'attaquant du Ahly du Caire, prennent une sérieuse option de qualification au prochain tour. En dépit de ce large score, les poulains de Azzedine Aït Djoudi ont beaucoup peiné devant une bonne équipe zambienne qui a exercé un sérieux pressing dès l'entame des débats jusqu'au coup de sifflet final.

"*Le compartiment défensif algérien s'est montré très fragile devant les assauts successifs des Chipolopolos menés notamment par le capitaine Fwayo, qui a failli à maintes reprises ouvrir la marque si ce n'est cet excellent gardien algérien Maâzouzi qui se trouve à chaque fois dans la bonne position pour capter le cuir perdu par un défenseur comme Isaâd Belkalem ce n'est pas vraiment facile pour nous. N'empêche, nous essayons à chaque fois de trouver la meilleure issue à ce problème défensif*" a avoué le coach national, Aït Djoudi.

Appelés à bien gérer cette manche aller face à un adversaire connu pour son expérience, la bande à Aït Djoudi n'a pas fait dans la dentelle. Un net sans bavure 3 à 0 reste suffisant pour aborder la manche retour en toute sérénité. Il faut signaler que les Espoirs algériens ont dominé de la tête et des épaules leur sujet, faisant montre d'un bon travail technique qui confirme le grand travail effectué par le sélectionneur national depuis sa désignation à la tête de cette formations des U23.

Certes, le chemin de Londres reste éloigné, mais les camarades de Mohamed Chaâlal, l'attaquant de Panonios de Grèce, montrent de plus en plus de véritables qualités et leur envie d'aller le plus loin possible dans cette compétition. Azzedine Aït Djoudi qui s'est réjouit de l'arrivée de Amir Saâyoud qui a ébloui, signalons-le, le match par sa technique raffinée et ses passes millimétrées a, désormais, tous les moyens pour atteindre son objectif qui est la qualification aux Jeux Olympiques. Outre cet excellent attaquant du Ahly du Caire, l'équipe olympique découvre un autre attaquant de taille, Aouedj du MC Oran. Malgré son petit gabarit, l'Oranais a démontré une grande efficacité en inscrivant deux buts. Ce qui a été constaté, c'est que le joueur en question était présent sur toutes les actions dangereuses de l'équipe nationale. à quoi s'ajoute également le bon gardien de but Maâzouzi, qui était à chaque fois à la parade.

L'essentiel a été fait, l'équipe algérienne a inscrit le maximum de buts pour négocier la manche retour prévue le 18 juin à Chingola en toute confiance. Si l'Algérie se qualifie, elle disputera un tournoi final dans un pays africain qui sera désigné par la CAF. Les trois premiers iront directement aux JO-2012, tandis que le quatrième jouera un match d'appui contre une équipe asiatique à Londres. Mais avant de rallier la Zambie, la sélection algérienne olympique, menée par Azzedine Ait Djoudi, entamera à partir de demain lundi un stage de préparation de dix jours à Johannesburg en Afrique du Sud.

M. S.

Déclarations :

Azzedine Ait Djoudi (Sélectionneur d'Algérie)
La rencontre a été difficile. On est mal entré dans la partie. L'équipe a peiné durant les vingt premières minutes. Mais le premier but nous a libéré. Je remercie mes joueurs pour leur prestation. Avant le match, j'ai parlé des absences en défense, quand vous jouez sans Belkalem et Guechi, deux éléments expérimentés, forcement la défense montre des signes de febrilté, que nous allons corriger lors de notre stage en Afrique du Sud. Nous allons en Zambie pour confirmer notre victoire et arracher la qualification.

Mohamed Chalali
Le match n'a pas été facile devant une bonne équipe zambienne, qui nous a posé beaucoup de problèmes, notamment par son jeu offensif. Le plus important c'est de marquer des buts sans en encaisser à domicile. Si nous avons assisté à une belle partie c'est grâce aussi à l'esprit offensif des Zambiens.

Brahim Bedbouda (Algérie)
Dieu merci nous avons réalisé l'essentiel en marquant trois buts. Ca n'a pas été facile contre un adversaire inconnu. Nous avons fait la moitie du chemin. Il reste la deuxième manche en Zambie qu'il faudra aborder avec le même état d'esprit et essayer de marquer la-bas.

Lucky Msiska (Sélectionneur de la Zambie)
L'équipe algérienne été plus forte que nous et mérite amplement sa victoire. Malgré l'ampleur du score nous n'allons pas baisser les bras. Il reste le match retour en Zambie que nous allons préparer comme il se doit et tenter pourquoi pas de réaliser l'exploit. En football tout est possible.

FOOTBALL- LIGUE 2 (28E JOURNÉE)

Accession retardée pour le CAB et le NAHD

Le CA Batna et le NA Hussein-Dey, battus vendredi, respectivement par le RC Kouba et le MSP Batna sur le même score de 1 à 0, lors de la 28e journée du championnat de Ligue 2 de football, devront attendre encore un peu pour assurer officiellement leur accession en Ligue1, tandis qu'en bas du classement, l'AB Merouana et la JSM Skikda se livrent une bataille à distance pour éviter d'accompagner le CR Temouchent en division inférieure. Pour son déplacement à Alger, le CA Batna (2e) est revenu bredouille face au RC Kouba (1-0) sur une réalisation du jeune Banouh à la 54e minute. Les partenaires de Mohamed-Amine Bourahli n'ont pas réussi donc à obtenir le "fameux" petit point indispensable pour retrouver la Ligue 1 professionnelle, mais ce n'est que partie remise. De son côté, le NA Hussein-dey (3e) est tombé pour la deuxième fois de suite à l'extérieur face au MSP Batna (1-0) sur un but de Chouaf à la 32e minute. Les protégés de Mustapha Heddane pourraient valider leur billet d'accession dès mardi prochain à l'occasion du match retard contre la lanterne rouge, le CR Temouchent. Quant au leader, le CS Constantine qui a assuré la semaine dernière son retour parmi l'élite, il a fêté son accession avec les Sanafirs, en s'imposant contre le Paradou AC (1-0) grâce à un penalty de Derrahi (69'). En bas de tableau, si le CR Temouchent, une nouvelle fois battu à domicile par l'ASM Oran (0-1) évoluera la saison prochaine dans le championnat amateur, la deuxième équipe qui l'accompagnera n'est pas encore connue. L'AB Merouna (14e) a réussi une bonne opération en battant difficilement l'ES Mostaganem (2-1) sur deux penalties de Si Ahmed. Les partenaires de Kamel Kherkhach comptent une petite longueur d'avance sur l'avant-dernier la JSM Skikda, auteur d'un nul en déplacement face à l'O Medea (0-0). Le Paradou AC (13e) à égalité de points avec l'ABM (30 pts) regrettera longtemps le penalty raté en première période face au CSC avant de s'incliner petitement sur la fin (1-0). Les deux dernières journées seront décisives pour départager les trois équipes menacées de descente.

Résultats

SA Mohammadia - MO Constantine	1-0
CR Témouchent- ASM Oran	0-1
CS Constantine - Paradou AC	1-0
O Médéa - JSM Skikda	0-0
MSP Batna- NA Hussein-dey	1-0
USM Bel-Abbès - US Biskra	2-0
RC Kouba - CA Batna	1-0
AB Merouana - ES Mostaganem	2-1

Classement	Pts	J
1. CS Constantine	54	28
2. CA Batna	49	28
3. NA Hussein Dey	47	27
4. USM Bel-Abbès	43	28
5. O. Médéa	42	28
6. RC Kouba	40	28
7. ASM Oran	39	28
8. MSP Batna	38	28
9. ES Mostaganem	37	28
--. SA Mohammadia	37	28
11. US Biskra	34	28
12. MO Constantine	33	28
13. Paradou AC	30	28
14. AB Merouana	30	28
15. JSM Skikda	29	28
16. CR Témouchent	22	27

MENDICITÉ, VOLS, PROSTITUTION...

La protection des enfants sur la sellette

Journée mondiale de l'enfance... journée de l'espoir, une journée suffit-elle pour redonner le sourire de l'innocence et de l'insouciance aux enfants des rues alors que tous les jours devraient être leur fête. La mobilisation de tous est fondamentale pour que la rue ne soit plus jamais l'avenir de milliers d'enfants.

PAR NOURA KEDJAR

Dès que vous mettez un pied dehors, c'est une forêt de mains qui se tendent vers vous quémandant, qui une pièce, qui un quignon de pain, qui du lait pour un nourisson famélique... Les mendiants sont partout, ils envahissent les villes fuyant les campagnes et la précarité de la vie rurale ou simplement attirés par le leurre des lumières de la capitane. Qu'est-ce que la mendicité ? « *Un mendiant est une personne qui vit matériellement d'aumône, de l'argent ou de la nourriture donnés par charité* », nous apprend-on. Cette définition est bien révolue, laissant place à un véritable métier basé sur de nombreuses stratégies auxqueles des milliers de personnes ont de plus en plus recours pour se faire de l'argent facile exploitant la "sensiblerie" des passants. Aujourd'hui on en est arrivé à nous demander, parmi toute cette faune, qui est véritablement nécessiteux et qui nous exploite sans vergogne.

L'enfance sacrifiée sur l'autel de la mendicité

Aujourd'hui plusieurs villes du pays, pour ne pas dire la totalité, sont en proie au phénomène de la mendicité, les rues sont devenues leur fief incontesté. Les plus débrouillards, donc les plus forts, accaparent les lieux très fréquentés à l'instar des gares routières et proximité de grands commerces où ils finissent par faire partie intégrante d'un décor planté. La mendicité est un fait qui ne peut être, en lui-même, condamnable ou condamné, du moins pour ceux qui y ont recours en désespoir de cause, mais là où on est révolté et où cela devient inadmissible, c'est quand on y implique des enfants. La réalité nous oblige pourtant à dire que la mendicité est incontestablement devenue une nouvelle forme d'esclavagisme du moment que le choix n'est, à aucun moment, laissé à l'enfant.

La misère, le chômage, la violence conjugale et les divorces sont les principaux facteurs, poussant les enfants vers la rue et donc à la mendicité. Mais il y a des « géniteurs » qui mettent en avant leurs enfants. Ces parents indignes sont de plus en plus nombreux, la sonnette d'alarme est tirée et il est plus que temps de mettre un terme à l'exploitation de ces êtres vulnérables et sans défense. Justifier la mendicité des enfants, c'est oublier qu'ils sont instrumentalisés et soumis à la violence quotidienne d'une rue soumise à tous les vices et qui les expose à un supplice moral et corporel ; sans oublier que cette exploitation dont font l'objet les enfants issus de milieux défavorisés fait que la délinquance des mineurs est en nette augmentation.

Les droits de l'enfant... juste sur papier

Une vision des droits de l'Enfant est véhiculée par la Convention internationale des droits de l'Enfant du 20 novembre 1989. Elle met en avant les droits fondamentaux dont tout enfant doit jouir, tout comme elle oblige les états signataires à prendre des dispositions afin de rendre effectives les règles fixées par le texte. Des États ont œuvré afin que leurs législations s'adaptent à la Convention. L'Algérie a ratifié cette convention le 19 décembre 1992 et elle est entré en vigueur le 16 mai 1993 ainsi, comme tout état signataire, et pour une modernité sociale digne d'une République démocratique et populaire. L'Algérie a mis en œuvre plusieurs projets de loi pour la protection de l'enfance mais qui sont restés inefficaces. Elle s'est fixée une nouvelle mission à travers un nouveau projet élaboré par le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, Saïd Barkat, en décembre 2010. Le texte de loi en question a pour objectif de lutter contre les réseaux de mendicité qui vont jusqu'à exploiter des bébés et des personnes handicapées en guise de leurre pour toucher la sensibilité des gens. La réalité nous oblige malheureusement à confirmer que ce texte de loi a prouvé, comme les précédents, son incapacité à mettre fin au supplice d'enfants qui ne sont même pas en âge de choisir. La vision de la mendicité véhiculé et alimentée par les faux mendiants et les différents réseaux qui ne cessent de prendre de l'ampleur condamne les personnes qui ont véritablement besoin d'aumône pour vivre.

Un air de banjo contre quelques dinars

Qui ne connaît pas l'homme au banjo, dont la mélodie mélancolique attire les personnes passant par le passage souterrain de la place Audin. Cet homme, aveugle, offre ces mélodies jouées sur son banjo pour pouvoir survivre. Il ne tend pas la main, il se contente de jouer sans interruption, plongé dans son monde et loin des vicissitudes de son triste quotidien. Les rares personnes qui ne le connaissent pas, attirées par les sons mélodieux s'échappant du passage, ne peuvent s'empêcher de s'y engouffrer pour découvrir le musicien à l'origine de ces notes émouvantes traduisant à la fois génie et souffrances. Ce vieillard mérite, ô combien les quelques pièces déposées dans la sebile posée devant son siège. Ainsi de vrais nécessiteux tentent de mériter les pièces offertes, à l'instar de la jeune femme au niveau de la rue Didouche-Mourad qui au lieu de tendre la main proposent aux passants de croquer leurs portraits ou effectuer des portraits au fusain à partir de photos.

Nacéra, une mère courage

Nous sommes allés à la rencontre d'une jeune mendiante accompagnée de ses quatre enfants. Elle nous explique qu'elle s'est trouvée dans la nécessité de tendre la main pour subvenir aux besoins de ses enfants. La prénommée Nacéra a été abandonné par un premier mari qui n'a pas eu de mal à s'en « débarrasser » vu que leur mariage n'était que religieux « sans acte »- Une pratique qui perdure malgré les innombrables dégâts qu'elle cause - alors qu'elle était enceinte d'un garçon qui a aujourd'hui six ans et qui n'est toujours pas reconnu par son père. Elle s'est estimé heureuse de trouver un homme qui prêt à épouser une divorcée mère d'un enfant non reconnu, elle se retrouve rejetée par sa belle-famille. Aujourd'hui elle est mère de trois enfants et son mari est sans travail. La dure réalité l'a obligé à mendier en passant par Chlef -la ville natale de son mari - Bousâada pour atterrir dans la capitale dans l'espoir que sa détresse trouve enfin une oreille attentive.

Depuis son arrivée dans la capitale elle ne cesse de frapper aux portes des associations pour la protection des femmes et des enfants. Elle n'a pas hésité à se présenter au ministère de la Solidarité, mais nous dit-elle avec amertume « *qui peut écouter une mendiante avec quatre enfants à charge et un mari pratiquement absent. Qu'est ce qui prouve que je ne joue pas la comédie comme bon nombre de mendiantes* ». En dépit de toute cette misère, elle ne veur pas baisser les bras et affiche un courage sans faille. « *Je dois me battre pour mes enfants, pour leur permettre de connaître un sort meilleur que le mien. Je ne demande qu'à avoir un toit décent et sauver mes enfants de la rue, que mon mari puisse avoir du travail* » plaide-t-elle. Cette mère est certes confrontée à un quotidien pénible mais pas autant que les jeunes enfants qui l'accompagnent et dont le plus jeune n'est âgé que de sept mois. Une implication générale pourrait être la solution pour mettre fin à la détresse et déchéance que connaissent des milliers d'enfants.

Nécessité de l'implication de la société civile

Une coordination entre les institutions de l'État et la société civile est fondamentale et urgente pour arriver à des résultats concrets. Il n'est plus question de parler uniquement de la criminalisation de l'exploitation des enfant mais d'agir et rapidement afin de mettre fin à leurs tourments et leur offrir l'opportunité d'accès à une éducation et pouvoir jouir de leurs droits légitimes.

Voir des enfants ou des personnes handicapées mendier ne doit plus être perçu comme une chose naturelle. Ce phénomène ne doit plus jamais être alimenté par la banalisation de cette pratique.

N. K.

Mendicité, vols, prostitution... des chiffres qui font froid dans le dos

Il est à rappeler qu'il est difficile de répondre avec exactitude quant au nombre exact des enfants qui vivent dans les rues vu qu'il n'existe pas d'étude approfondie pour en recenser le nombre, mais on peut se référer à celle réalisée en 2006 par la Fondation nationale de promotion de la santé et du développement de la recherche (Forem).

D'après les chiffres recensés par cette étude, jusqu'en 2006, on a compté 20.000 enfants errant à travers les rues de différentes villes d'Algérie, particulièrement au nord du pays. Leur âge est en moyenne entre 5 et 16 ans et les conflits familiaux et le bas niveau de vie, restent les principales causes de ce fléeau. Une enquête nationale sur les enfants de la rue réalisée en 2006 par l'Observatoire des droits de l'enfant (ODE) dévoile que « 61% de ces jeunes vivent de mendicité, 15% de vols et 2% de prostitution.»

Cette enquête affirme que « Quelque 60% de ces enfants passent la nuit dans la rue ou dans les jardins publics à travers l'Algérie, 29% sous des tentes ou dans des baraques de fortune et 6% squattent les gares routières », d'après la même enquête « 63% des enfants disent regretter le foyer familial et 57% veulent aller dans un foyer de substitution ». Ces chiffres restent le résultat d'une enquête menés en 2006, et même avec l'absence d'une enquête actuelle du nombre exact des enfants des rues en Algérie, il n'en demeure pas moins que ce phénomène n'arrête pas d'augmenter. La rue doit cesser d'être le foyer de nos enfants et des handicapés. Nous sommes tous interpellés, nul n'a le droit de se prétendre non concerné...

N. K.

La «Subway Dress» de Marilyn Monroe mise aux enchères

Alors qu'en 2010 la robe que portait Marilyn Monroe dans Les hommes préfèrent les blondes était mise aux enchères pour 250.000 euros, c'est la célèbre robe blanche portée par Marilyn dans Sept Ans de Réflexion qui va être vendue cette année.La fameuse robe blanche baptisée "The Subway Dress" La robe du métro) portée par Marilyn Monroe dans le film Sept Ans de Réflexion va être vendue aux enchères, avec une mise à prix de 2 millions de dollars (soit environ 1,3 million d'euros). En effet sa propriétaire, l'actrice Debbie Reynolds - héroïne de Chantons sous la pluie et grande collectionneuse de costumes de cinéma - a décidé de se séparer de plusieurs pièces de sa collection à cause de "problèmes financiers". L'actrice hollywoodienne, âgée aujourd'hui de 79 ans, a amassé plus de 3.500 objets de films durant ces cinquante dernières années. Debbie Reynolds va également mettre aux enchères la célèbre robe bandeau en or portée par Barbra Streisand dans le Hello, Dolly, la robe culte d'Audrey Hepburn dans My Fair Lady, la robe de Maria dans La Mélodie du Bonheur ou encore les chaussures de Doroty dans Le Magicien d'Oz.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1851 Publication du premier feuilleton de «La Case de l'oncle Tom»

Au XIXème siècle, dans le Kentucky, État sudiste, M. Selby, riche planteur, et son épouse, traitent leurs esclaves avec bonté. À la suite de soucis d'argent, le couple est contraint de se séparer de l'oncle Tom, leur esclave le plus dévoué, et d'un jeune garçon, Henri. La route de la tante Tom croise celle de la demoiselle Evangeline Saint-Clare qui incite son père à l'acheter. Mais après un court séjour chez ses nouveaux patrons, il est une nouvelle fois vendu. Commence alors une série de péripéties... Les personnages se trouvent le plus souvent contraints de fuir pour atteindre la terre libre. La Case de l'Oncle Tom est un roman de l'écrivain américaine Harriet Beecher Stowe. Publié d'abord sous forme de feuilleton en 1852, il valut le succès immédiat à son auteur.

1883 Mise en service de l'Orient-Express

Le train destiné à relier Paris à Istanbul, en passant par Munich, Vienne et Belgrade, est inauguré sous le nom d'Orient-Express. Ce train, le plus luxueux d'Europe, est équipé de wagons-lits, de salons et d'un restaurant de haute gastronomie. Il met environ trois jours pour faire les 3.186 kilomètres de voyage. Il inspirera de nombreux écrivains, tel qu'Agatha Christie, Paul Morand ou Paul Valéry.

1947 Le plan Marshall pour reconstruire l'Europe

Le plan Marshall fut un des plans de reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale, connu officiellement après son élaboration comme Programme de rétablissement européenL'initiative fut baptisée, par les journalistes, du nom du secrétaire d'État américain, le général George Marshall, qui, lors d'un discours à l'université Harvard (5 juin 1947) exposa la volonté du gouvernement des États-Unis de contribuer au rétablissement de l'Europe.Entre 1948 et 1951, les États-Unis consacrent plus de treize milliards de dollars de l'époque (dont onze milliards en dons) au rétablissement de 17 pays européens en réponse à l'organisation européenne de coopération économique (OECE, aujourd'hui l'OCDE). Le montant total de l'aide correspond à 100 milliards de dollars actuels.

1967 La guerre des six jours

La Guerre des Six Jours est une guerre qui opposa, du 5 juin au 11 juin 1967, Israël à une coalition formée par l'Égypte, la Jordanie et la Syrie. Cette guerre a été déclenchée par une « attaque préventive » d'Israël contre ses voisins arabes. À l'issue des combats, Israël conquit la bande de Gaza, la péninsule du Sinaï, la Cisjordanie et le plateau du Golan. Les résultats de cette guerre, épisode du conflit israélo-arabe, influencent encore aujourd'hui la géopolitique de la région.

1968 Robert F. Kennedy grièvement blessé

Robert F. Kennedy remporte les élections primaires de Californie, ce qui le ramena dans la course à la nomination par son parti, quand il est grièvement blessé par Sirhan Sirhan le soir de sa victoire, le 5 juin 1968. Il mourra le lendemain.

1975 Réouverture du canal de Suez

Le canal de Suez, fermé depuis la guerre israélo-arabe de 1967, est rouvert à la navigation internationale le 5 juin. Suite à la guerre des 6 jours, les Israéliens occupaient la rive orientale du Canal et les Egyptiens la rive occidentale. Les Egyptiens fermèrent le canal. Cette fermeture occasionna des coûts exorbitant pour tous les pays utilisateurs tels que la Grande-Bretagne, les États-Unis, la Russie qui se devaient de refaire le grand tour de l'Afrique pour gagner l'Océan Indien. Les grandes puissance exercèrent des pressions importantes, auxquelles se joignit l'URSS, d'où la réouverture du canal.

1981 Les premiers cas de sida

Le 5 juin 1981, le docteur Michael Gottlieb publie un article sur cinq patients atteints de pneumonies particulièrement graves. Il s'agissait de cinq hommes trentenaires-homosexuels, ayant consommé de la drogue. Dans un autre article paru le mois suivant, c'était maintenant 30 cas de jeunes homosexuels qui étaient atteints d'une forme de cancer de la peau. C'est bien plus tard que ce fléau s'appellera sida.

2009 38 enfants meurent dans l'incendie d'une garderie

Au Mexique, 38 enfants sont morts brûlés ou asphyxiés dans l'incendie d'une garderie au Mexique. Dans la garderie, il y avait 142 enfants. 41 autres ont été hospitalisés. Les enfants étaient en train de faire la sieste quand l'incendie s'est déclaré vers 15h. La majeure partie des enfants décédés - âgés de 3 mois à deux ans - ont péri par asphyxie. Quant à l'origine du drame l'hypothèse d'un incendie dans un magasin de pneus voisinde la garderie n'est pas écartée.

LE CARNET DU MIDI

1878 LE CENTAURE DU NORD

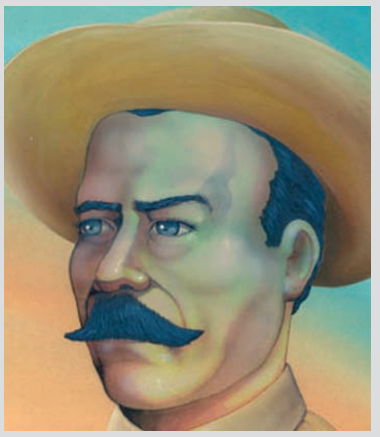

Francisco Villa, plus connu sous le diminutif Pancho est né ce jour à Río Grande. Hors-la-loi il est devenu général au cours de la révolution mexicaine. Dès 1891 il alterna les périodes de banditisme et de vie plus rangée. Il connut deux fameux bandits, Antonio Parra et Refugio Alvarado, qui lui apprirent à voler et à tuer. Dans sa jeunesse, Villa ne buvait pas d'alcool et ne proférait jamais de gros mots, habitudes qu'il conserva, sauf en ce qui concerne l'alcool sur les derniers moments de sa vie. Il était inculte et apprit à lire en captivité à Tlatelolco. Il fut toujours loyal à Madero. En 1910, le constitutionnaliste Francisco Madero, qui avait besoin d'hommes aguerris pour sa révolution, lui donna sa chance en le nommant brigadier dans les forces irrégulières, et lui offrit le pardon de ses fautes passées. Au pouvoir à Chihuahua, Villa contrôlait des centres miniers et put faire frapper en 1914 des pesos d'argent pour payer ses troupes, ainsi que des pièces de cuivre en 1915. Déçu de la politique de Venustiano Carranza, il s'est allié avec Emiliano Zapata en 1915 (Pacte de Xochimilco), a guerroyé jusqu'en 1920 quand, défait par Álvaro Obregón, il dut se retirer à Chihuahua. En échange de sa reddition, le gouvernement révolutionnaire lui donna l'hacienda de Canutillo. Il y resta jusqu'à son assassinat le 20 juillet 1923 par des tueurs au service d'Alvaro Obregon, qui le craignait toujours.

1962 UNE PRINCESSE AU SERVICE DE LA CROIX ROUGE

Astrid Joséphine-Charlotte Fabrizia de Belgique, archiduchesse d'Autriche-Este, deuxième enfant du roi Albert II et de la reine Paola, est née ce jour au château du Belvédère (Bruxelles). Suite à l'abolition de la loi salique (interdiction pour une femme d'accéder au trône) en 1991 par le Parlement, Astrid devient la première princesse de la famille royale à entrer dans l'ordre de succession au trône, à transmettre son titre à ses enfants, à être sénatrice de droit, à obtenir un grade dans l'armée belge et une dotation du gouvernement. De 1984 à 1993, la princesse Astrid, son époux et leurs enfants vivent dans l'anonymat à Bâle en Suisse, où l'archiduc Lorenz travaille dans une banque. À cette époque, la princesse n'occupait aucune fonction officielle en Belgique. En juin 1993, le couple princier et leurs enfants reviennent en Belgique. La princesse Astrid est désormais la fille des nouveaux souverains et débute sa vie officielle. En 2007, la princesse Astrid accepte de devenir représentante spéciale du Roll Back Malaria Partnership (RBM) pour la lutte contre la malaria, créé en 1998 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Unicef. Elle est actuellement sixième dans l'ordre de succession au trône de Belgique, après son frère aîné Philippe, duc de Brabant, et les quatre enfants de celui-ci. En avril 2008, la princesse Astrid a confié à la presse que devenus adultes, ses cinq enfants travailleraient, ne joueraient aucun rôle officiel en Belgique et ne recevraient donc pas de dotation publique.

2004 LE FONDATEUR DU PARTI RÉPUBLICAIN MODERNE

Ronald Wilson Reagan naît dans un petit village à l'ouest de Chicago. Acteur d'abord c'était un homme politique américain qui fut élu quarantième président des États-Unis d'Amérique, de 1981 à 1989. Si Ronald Reagan est souvent perçu à l'étranger comme le grand vainqueur de la guerre froide, il est pour les Américains leur personnalité publique préférée, toutes catégories confondues. Après ses études primaires et secondaires à l'école publique, il est admis à l'université d'Eureka (Illinois), où il obtient un diplôme en économie et sociologie en 1932. À partir de 15 ans et jusqu'à 22 ans, il travaillera pendant l'été comme nageur-sauveteur et il dit avoir sauvé la vie de 77 personnes. Fils d'un père alcoolique, il démontre un talent précoce d'acteur et de conteur. Doté d'un physique avantageux et d'une belle voix, Reagan devient un acteur de second rôle très recherché à Hollywood. À la fin des années 50, lorsque les propositions de rôles au cinéma deviennent moins nombreuses, Ronald Reagan se tourne vers la télévision. Ronald Reagan débute en politique chez les démocrates de tendance libérale en soutenant Franklin Roosevelt et son New Deal. En 1966, Ronald Reagan est élu gouverneur de Californie. Il tente vainement de devenir le candidat du parti républicain en 1968. Il obtient finalement l'investiture républicaine en 1980. Quatre ans plus tard, lors de l'élection présidentielle américaine de 1984, il sera réélu avec 59% des votes exprimés. Le 30 mars 1981 il est victime d'un attentat, il survivra à ses blessures. Quatre ans après son départ de la Maison Blanche, en 1992, la maladie d'Alzheimer fut diagnostiquée chez Reagan et le contraignit progressivement à l'isolement. Il s'éteint ce jour dans sa maison de Californie. En juin 2005, les téléspectateurs américains placent Ronald Reagan en numéro 1 de leur liste des plus grandes personnalités ayant marqué l'histoire du pays. Il devance Abraham Lincoln et Martin Luther King.

Page réalisée par Soraya Hakim
carnetdumidi@lemidi-dz.com

SÉCRÉTIONS MATINALES

Des « crottes » plein les yeux...

C'est un « incontournable » de la toilette matinale : un petit coup de gant de toilette mouillé à l'eau claire sur le coin de l'œil, et le tour est joué. Les petites croûtes qui s'y trouvaient ont disparu. Que renferment donc ces sécrétions peu ragoutantes ? Proviennent-elles vraiment des yeux, et à quoi servent-elles. Ces crottes assez inesthétiques sont en fait, composées de mucus. Et elles proviennent de nos larmes ! Eh oui, celles-ci ne sont pas seulement composées d'eau salée. Elles hébergent également du mucus, produit par les cellules épithéliales. Celui-ci permet notamment d'éviter que les larmes ne s'évaporent trop vite, et il revêt une importance majeure. En présence d'un corps étranger (poussière, cil...) ou d'une irritation de l'œil, il va protéger ce dernier.

Ce mucus va envelopper ce corps étranger pour faciliter son élimination vers la surface du globe oculaire, une fois ce travail effectué, il sera éjecté à son tour, vers l'extérieur de l'œil. Et c'est là que finalement, il prendra cet aspect peu engageant.

Est-ce à dire que l'abondance de sécrétions matinales est liée à un travail nocturne acharné de notre organisme, qui se transformerait en producteur de mucus ? Non, bien sûr. La nuit, les glandes lacrymales fabriquent moins de larmes que durant le jour. L'effet de pompe exercé par le clignement de l'œil, est en effet quasiment inexistant. Pourtant les cellules épithéliales, elles, ne ralentissent pas leur production de mucus. Par conséquent, le trop-plein est directement rejeté à l'extérieur de l'œil. Au petit matin, toilette impérative. Pour cela, rien de tel que l'eau claire. Vous pouvez aussi utiliser du sérum physiologique - c'est de l'eau salée à 9 grammes pour 1.000 - appliqué sur un coton à démaquiller.

Notons que ces sécrétions oculaires peuvent aussi révéler la présence d'une pathologie, une conjonctivite par exemple. En cas d'infection bactérienne, la production de mucus est fortement stimulée. Cela se traduit par la formation d'un mucus différent, plus épais et de couleur verdâtre. Dans ce cas, évidemment, il convient de consulter son médecin.

GROSSESSE APRÈS 40 ANS

Suivez le mode d'emploi

Lorsque l'on souhaite une grossesse après 40 ans, le premier risque, c'est de ne pas y parvenir. La fertilité féminine diminue dès 30 ans et baisse considérablement après 40 ans, pour devenir quasi nulle après 50. Au total, 80% des femmes de 45 ans qui veulent un enfant n'y arrivent pas. Néanmoins, un nombre croissant de femmes, comme Carla Bruni-Sarkozy, 43 ans, attendent un bébé après 40 ans.

Ces grossesses tardives s'expliquent par une série de données: efficacité de la contraception, souci croissant des femmes de faire carrière, familles recomposées qui veulent se donner une deuxième chance d'enfant…

Cela dit, une fois la grossesse obtenue, quelques précautions supplémentaires sont à prendre. La menace d'une fausse couche spontanée est plus importante après 40 ans et augmente avec l'âge. Les risques d'anomalies chromosomiques et notamment de la trisomie 21 chez le fœtus sont moins rares : un cas sur 900 à 25 ans, un sur 28 à 45 ans. Le dépistage, proposé au premier trimestre, fait appel au dosage de marqueurs sanguins et à une échographie. La réalisation d'emblée d'une amniocentèse pour les femmes de plus de 38 ans n'est plus justifiée. Par ailleurs, le risque d'accouchement prématuré est plus important et les césariennes deux fois plus fréquentes.

Plus de suivi médical

Au cours des grossesses tardives, les mères ont un risque accru de souffrir d'hypertension artérielle, de diabète ou de fibrome. Les décès maternels augmentent aussi un peu, passant de 7,8 sur 100.000 à 27 ans à 27 pour 100.000 entre 40 et 44 ans. Après l'accouchement également, le risque de phlébite ou d'embolie pulmonaire est légèrement majoré.

Il faut cependant dédramatiser les choses, il faut un peu plus de suivi et de médicalisation, mais, sur le plan médical, c'est tout à fait maîtrisable. Certes, c'est plus difficile à cet âge-là d'être enceinte, mais c'est de plus en plus commun: à cet âge-là, les femmes le veulent vraiment, elles savent ce qu'elles font et elles suivent bien les recommandations. Il y a quelques années. Il faut dédramatiser complètement les grossesses tardives: s'adapter et effectuer des dépistages avant et pendant la grossesse et par un traitement s'il y a lieu, estimait-il. Il faut cesser de colporter de vaines inquiétudes et de culpabiliser les femmes qui veulent avoir un enfant après 35 ou 40 ans.

Pourquoi j'attire autant les moustiques ?

C'est tous les ans la même chose : dès que la nuit tombe, tous les moustiques du voisinage semblent se donner rendez-vous pour un festin sur votre peau. Mais pourquoi la vôtre et pas celle de votre voisin de table... ou de lit ?

Oui, y a vraiment des peaux à moustiques

Pas de chance ! Les moustiques femelles (ce sont elles qui piquent et non les mâles) ne choisissent pas n'importe quelle proie pour sucer le sang dont elles ont besoin pour amener leurs œufs à maturité.

Comme le souligne le Pr Jerry Butler, de l'Université de Floride, 1 personne sur 10 est particulièrement attractive pour les moustiques. Est-ce votre odeur, votre peau, la combinaison de plusieurs facteurs Les chercheurs ne font qu'effleurer pour l'instant ce qui excite l'appétit des moustiques femelles.

Mais une chose est sûre : oui, il y a des peaux à moustiques et vous pouvez être dévorée par les moustiques à la soirée barbecue du voisin alors que vos voisins de table ne souffriront d'aucune piqûre ! Mais il y a des raisons à cela...

Les moustiques aiment le cholestérol

C'est en tous cas l'un des constats du Pr Butler. Les moustiques ont une nette préférence pour les personnes qui présentent une forte concentration de stéroïdes ou de cholestérol à la surface de leur peau. Ce qui ne veut pas dire que votre taux de cholestérol est trop élevé !

Loin de là. Cela signifie simplement que vous le régulez plus efficacement... donc que l'éventuel surplus est évacué à la surface de votre peau.

Les moustiques sont également particulièrement attirés par les personnes qui produisent des effluves "acides" : un excès d'acide urique tout comme l'acide lactique agissent sur leur odorat comme si vous étiez une brioche sortie du four !

Ces dames moustiques aiment également beaucoup les effluves ammoniaqués de la sueur : si vous transpirez beaucoup la nuit, ne vous étonnez-pas d'être couverte de piqûres de moustiques le lendemain matin !

Heureusement, sur les quelque 300 variétés de moustiques qui peuvent nous piquer, très peu transmettent des maladies.

AFFRONTER EN TOUTE SÉRÉNITÉ LES EXAMENS

Des conseils pour booster la réussite !

Pour réussir un examen, au programme bien sûr, beaucoup de révisions et un travail régulier… Mais pas seulement. Une alimentation équilibrée vous permettra d'augmenter vos chances d'avoir de bonnes notes au bac, au BEM ou lors d'un concours. Et pour vous donner la bonne énergie au bon moment, voici un petit tour d'horizon du menu idéal le jour J.

La veille au soir, limitez la consommation de viandes rouges riches en tyrosine, un précurseur de la dopamine. Vous serez moins excité. Privilégiez les poissons. Ils sont riches en tryptophane, précurseur quant à lui de la sérotonine, un neurotransmetteur favorisant la sérénité. Pour ne pas retarder votre sommeil, évitez absolument de rester devant votre écran d'ordinateur ou de télévision pendant les 2 heures précédant le coucher. Votre organisme a besoin d'obscurité pour sécréter la mélatonine, une neurohormone favorisant le sommeil.

Le petit-déjeuner est, toujours mais plus encore au matin d'une épreuve, le repas le plus important de la journée. Il doit être complet et léger à la fois. Et n'oubliez pas les liquides. Buvez par exemple un jus de fruits fraîchement pressés et une boisson chaude. Pour les sucres lents et les laitages, consommez un bol de céréales muesli avec du lait ou du pain complet accompagné de beurre et d'un peu de confiture ou encore de miel. N'oubliez pas les protéines. Cette fois, la fabrication de dopamine par votre organisme sera un atout pour le début de votre journée. D'autant que cette hormone favorise la mémoire. Vous avez le choix entre du fromage, du jambon, des œufs brouillés ou sur le plat, du fromage blanc ou des petits suisses, et pourquoi pas du saumon. De plus, ces protéines réduiront le risque de baisse de concentration typique de la fin de matinée.

Pendant l'examen, vous aurez sans doute de petits creux. Et la fatigue se fera sûrement sentir. Pour pallier ces petits inconvénients, prévoyez de quoi grignoter si toutefois cela est permis. Mais pas n'importe quoi ! Privilégiez les fruits secs tels que les abricots, les figues, les raisins secs ainsi que les noix et les noisettes. N'hésitez pas à prendre également quelques fruits frais. Enfin et c'est essentiel, buvez beaucoup d'eau. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi diluer du jus de fruits dans votre bouteille.

Si vous avez une épreuve dans l'après-midi, le repas de midi doit être particulièrement équilibré. Vous pouvez sélectionner un féculent comme le riz, les pâtes ou le pain complet, mais ayez la main légère. En effet, une trop grande portion de féculents rendrait votre digestion difficile, et risquerait de vous endormir. N'oubliez pas les légumes, bien sûr. Et choisissez une protéine pas trop grasse, comme des œufs ou du thon. Celle-ci vous maintiendra éveillé. Pour finir, un ou deux carrés de chocolat noir vous feront un bien fou. Ne vous en privez pas.

Et bonne chance !

Omelette de pomme de terre et épinards

Ingrédients :
4 œufs
1 pomme de terre
150 g d'épinards
2 c. à café de beurre
Huile de friture
Sel, poivre
Préparation :
Laver les feuilles d'épinards tout en les triant, les couper. Chauffer le beurre dans une poêle et faire revenir les épinards hachés jusqu'à l'évaporation totale d'eau, saler et poivrer.
Éplucher la pomme de terre et la couper en dés. Les faire frire dans l'huile chaude, égoutter.
Battre les œufs dans un saladier, ajouter l'épinard et les dés de pomme de terre frites, saler et poivrer. Faire chauffer le beurre dans une poêle anti-adhésive et verser le mélange d'œufs, laisser cuire à feu moyen en inclinant de temps à autre la poêle, retourner l'omelette pour cuire de l'autre côté.

Doigts d'amandes au chocolat noir

Ingrédients :
500 g d'amandes
250 g de sucre glace
1 c. à soupe de beurre
1 blanc d'œuf
Garniture :
Chocolat blanc
Chocolat noir
Chocolat vermicelle
Préparation :
Mélanger dans un récipient les amandes moulues, le beurre, le blanc d'œuf, malaxer bien avec les mains jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Façonner de cette pâte des boudins de 20 cm de long et 1 cm de large. Couper chaque boudin à des doigts de 3 cm de longueur.
Casser le chocolat noir en petits morceaux et le faire fondre au bain-marie.
Tremper les doigts d'amandes dans le chocolat noir fondu, les retirer et les mettre sur un papier ciré, les saupoudrer de chocolat vermicelle, laisser sécher et décorer avec des lignes de chocolat blanc fondu.

MAIGRIR

Le ménage, c'est du sport !

Vous n'avez pas le temps d'aller dans une salle de gym pour vous sculpter un corps de rêve ? Qu'à cela ne tienne ! Profitez d'astiquer votre intérieur pour perdre quelques kilos.

Le nettoyage des vitres :
Commencez par vous échauffer en vous dressant sur la pointe des pieds comme si vous vouliez toucher le haut de la fenêtre. Bras tendus vers le ciel, dos bien aligné, montez et descendez sur vos pointes pendant 5 minutes en vous étirant au maximum.
Vous brûlez ainsi 25 calories ! Puis, chiffon et spray nettoyant en main, effectuez de façon dynamique des mouvements amples sur la vitre. En travaillant le haut du corps, vous dépensez 40 calories par tranche de 10 minutes.

Faire la vaisselle :
Debout, jambes tendues, tête baissée, mains trempées... C'est vrai, rien de très réjouissant !
Pourtant, lorsqu'on sait que l'ont peut profiter pour raffermir les fessiers, on n'a plus de raison d'en faire tout un plat !
En effet, astiquer vos assiettes pendant 10 minutes vous permet au passage de brûler 40 calories et muscler vos fesses.
Il suffit de se positionner devant l'évier, le cou dans l'alignement de la colonne vertébrale pour éviter de l'endolorir. Contractez alors vos fesses pendant 5 secondes puis relâchez autant de temps. Recommencez l'exercice aussi longtemps que dure la tâche ménagère.

Le sol a bon dos :
Pendant que vous passez l'aspirateur, pensez à amplifier au maximum vos mouvements. Ainsi, les bras doivent partir loin devant vous pour permettre au dos de s'étirer correctement et de se détendre. Si vous devez vous baisser pour ramasser quelque chose, ne le faites jamais en courbant votre colonne mais toujours en pliant les jambes.
Cet exercice permet de faire travailler les quadriceps, c'est-à-dire les muscles situés sur la partie avant des cuisses. 125 calories consommées au passage !

Laver le linge :
Debout, le dos et les épaules toujours bien droits, placez vos jambes dans l'alignement du bassin. Une fois votre point d'équilibre atteint, fléchissez vos genoux et contractez les fessiers. Tenez cette position au moins 1 minute avant de vous redresser. En exécutant ce mouvement, vous dépensez 40 calories toutes les 10 minutes.

Renouvelez la posture le temps de faire disparaître la pile de vêtements qui vous narguait.

Pour avoir le coeur à l'ouvrage...
Quand vous faites votre ménage, sachez que vous dépensez :
- 150 calories quand vous nettoyez les vitres ou lavez la salle de bain.
- 100 calories lorsque vous faites le lit ou enlevez la poussière.
- 50 calories pour avoir secoué les tapis.
- 35 calories en étendant le linge.

VEILLER À LA CONSERVATION DE L'AIL

Les bonnes techniques

Comme tout aliment, l'ail ne se conserve pas très longtemps à moins d'user de quelques bonnes techniques, des méthodes de grand-mère, certes, mais pas moins efficaces que les méthodes modernes que l'on trouve aujourd'hui. Ce sont des méthodes plus simples mais aussi plus pratiques.

Comment conserver l'ail ?
Les têtes d'ail se conservent suspendue dans un endroit frais. Pour cela, pratiquez la tresse. Le principe en est simple. Tressez la grosse ficelle en même temps que les tiges et intégrez de nouvelles têtes d'ail au fur et à mesure que la tresse s'allonge. Ainsi, chaque tête d'ail sera entièrement au contact de l'air.

Une autre façon :
C'est de l'éplucher, puis mettez les gousses d'ails dans un bocal hermétiquement fermé. Fermer directement le bocal et mettez-le dans le réfrigérateur. En outre, on peut également enterrer l'ail qui n'est pas encore épluchée dans un récipient en verre contenant du sable. Une fois l'ail bien recouverte par du sable, fermer le récipient. Ainsi, l'ail se conservera le plus longtemps possible.
Par ailleurs, pour conserver l'ail aussi longtemps que possible, faites-la sécher au soleil pendant quatre jours juste après l'avoir cueillie. Une fois sèche, mettez-a dans un endroit sec, loin du soleil mais aussi de l'humidité.

A S T U C E S

Contre les mauvaises odeurs (placards) :

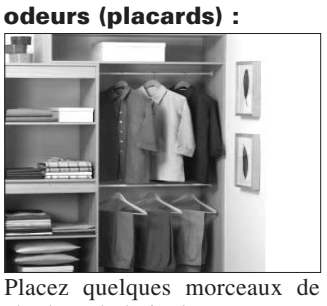

Placez quelques morceaux de charbon de bois dans une tasse ou une coupelle
Puis déposez le tout dans le meuble où il faut neutraliser les mauvaises odeurs.

Solution naturelle contre les acariens :

Ajoutez dans un jus de citron 1 litre d'eau et 3 c. à soupe d'huile essentielle de lavande.
Mélangez, puis pulvérisez sur literie, canapé, moquette, rideaux,etc.

Enlever l'odeur d'humidité dans un meuble :

Laisser macérer du thym quelques jours dans l'alcool camphré.
Puis laver le meuble avec cette solution.

Le laurier contre les mites :

Mettez des feuilles de laurier en petits bouquets dans une chaussette... et déposez-la dans tous vos placards et armoires.

Mots Fléchés N°552

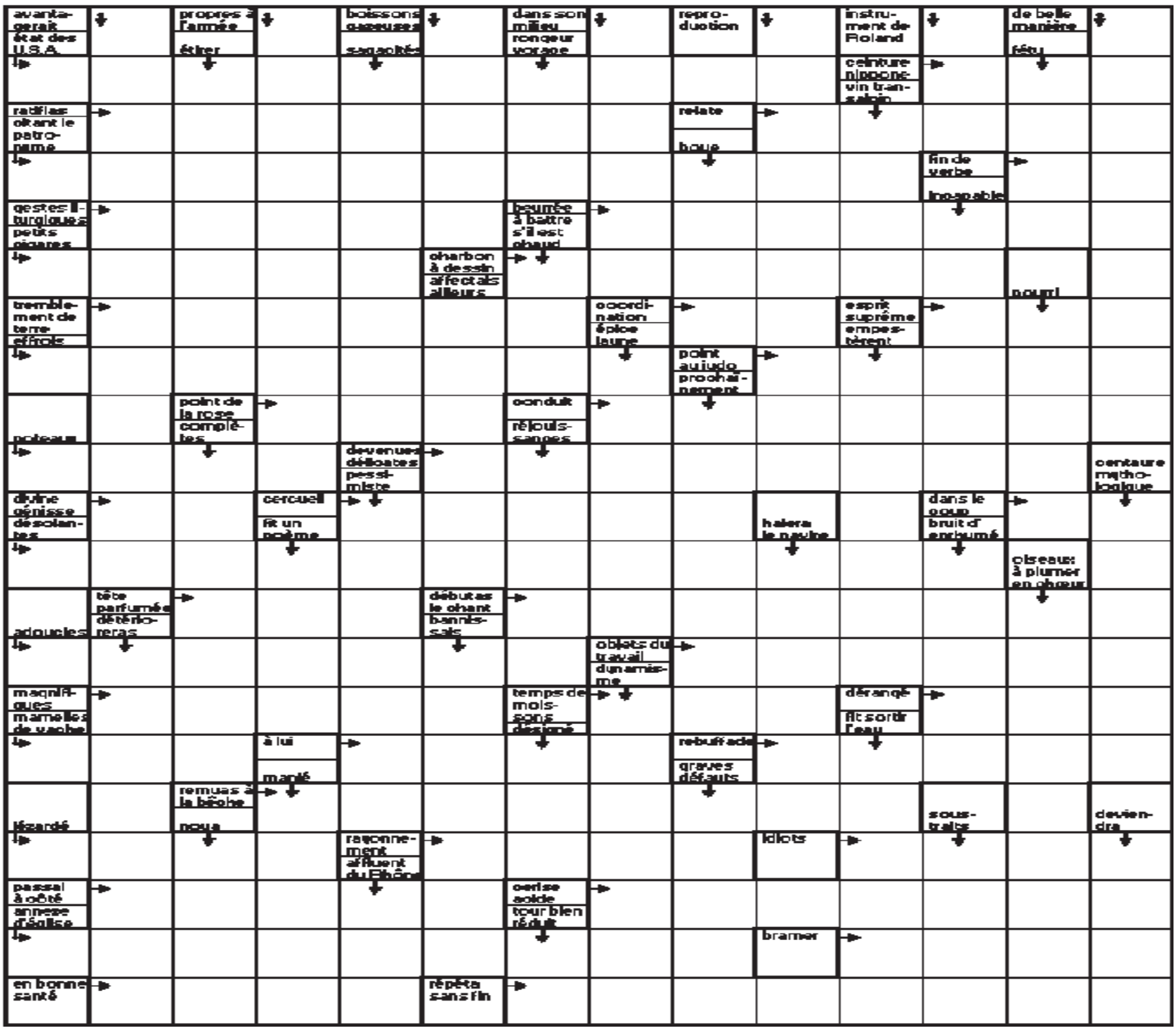

SUDOKU N°552

6				5				7
					3			
			8					1
	3			7			2	
4		9	6			5		
	1	7			4	9		8
	4							
				6		3	8	
		3			2	4	1	5

SOLUTION SUDOKU N°552

9	2	6	5	7	3	1	8	4
4	7	8	9	1	2	5	6	3
5	1	3	8	6	4	2	9	7
7	3	5	2	8	9	4	1	6
8	4	2	1	3	6	7	5	9
1	6	9	7	4	5	8	3	2
6	9	1	4	5	7	3	2	8

SOLUTIONS MOTS FLECHS 551

• A • D • B • R • I • P • A
U L C E R A T I O N • E R G
• L I B E R A T I O N S • R
T U T U S • T E E • A T R E
• M A T E R A S • A G E E S
C E D E R A I • A M E R E S
• R I • V I S A G E • A L E
T A N T E S • G I • O S • R
• I • A R O M A T E S • S A
E T A U • N U • A N T R E •
• • E P I N E T T E • U R E
V E R I T E • A I R S • I S
• C A N E R A • O V A L E S
X L • I M A G I N E R A • A
• A R E • I R E • R O D E R
S T O R E • E N C A N • P T
• E M E R G E A I • G A I E
A R A • M A S • C A S S E R
• A N T I G • N E M • I R A
L I C I T E S • R E G L A I
• S E C E S S I O N • E S T

PROGRAMME TÉLÉ

ALGERIE

07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Dhil imra-a
11h30 : Antoum Aydhan
12h05 : Nemour El-Abiadhe
12h30 : Aâdjalet aadjiba
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Louiza Fernanda
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Strawberry Shortcake
17h00 : El-Laibe (Le Joueur)
17h30 : Documentaire
17h40 : Tadje El-Qoraan
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Aâlem Saïarat. Emission
18h45 : Maouid Maa Qanoune.
19h10 : Soula
20h00 : Journal télévisé
20h30 : bulletin spécial Tlemcen
20h45 : Malafet iqtissadiya
22h00 : Aux frontières du réel
22h45 : Daouri El-Mohtarifin
00h00 : Journal télévisé

TF1

06:15 Charlie et Lola
06:30 Tfou
10:15 Météo
10:20 Automoto
11:00 Téléfoot
11:55 L'affiche du jour
11:58 Météo
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 Face à la mer
12:55 Météo
13:00 Journal
13:25 Du côté de chez vous
13:30 Météo
13:35 Walker, Texas Ranger
14:25 Monk : Abracadamonk
15:15 Monk : Monk fait de la résistance
16:10 Dr House : Marché conclu
17:00 Dr House : Dans les yeux
18:05 Sept à huit
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Ce soir on dîne ailleurs
20:40 Courses et paris du jour
20:42 Météo
20:45 L'enquête corse
22:30 Les Experts
23:20 Les Experts
00:05 Les Experts : Pulsions
00:55 Post Mortem
01:50 L'actualité du cinéma
01:55 Le club de l'économie
02:25 Le blog politique
02:50 Reportages
03:25 Monty Python

France 2

06:10 Ned ou comment survivre
06:30 Ned ou comment survivre
07:00 Thé ou café
08:05 Rencontres à XV
08:30 Sagesses bouddhistes
08:45 Islam : Islam du monde
09:15 Judaïca : Le Décalogue
09:30 Chrétiens orientaux - Foi, espérance et traditions : Génocide arménien de 1915
10:00 Présence protestante
10:15 Les chemins de la foi
10:45 Le Jour du Seigneur
11:40 Le Jour du Seigneur
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal
13:20 13h15, le dimanche
14:05 Météo
14:20 Internationaux de France de Roland-Garros
17:55 Le geste parfait
18:00 Stade 2
18:45 Point route
18:50 Vivement dimanche
19:45 L'agenda du week-end
19:50 Image du jour
19:55 Emission de solutions
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Le bonheur est dans le pré
22:20 Et si on changeait le monde
22:25 Faites entrer l'accusé
23:45 Journal de la nuit
23:55 Météo
00:00 Histoires courtes
00:01 Eau forte
00:15 Comme un chien dans une église
00:40 Retour à Roland-Garros : Finale Hommes
04:10 Vivement dimanche prochain : Best of
05:05 13h15, le samedi
05:35 Courant d'art
05:36 Rodolphe Von Gombergh
05:55 Dans quelle éta-gère

France 3

06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:40 Bunny Tonic : Spécial Scooby-Doo
10:55 Côté cuisine
11:20 Expression directe : CGC
11:30 Météo
11:35 La vie d'ici
11:55 Le 12/13
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:20 Sport dimanche
13:25 Critérium du Dauphiné
14:55 Kéno
15:00 En course sur France 3
15:15 Le geste parfait
15:25 Un été amoureux
17:00 Chabada
17:55 Questions pour un super champion
18:55 19/20 Edition nationale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Un jour à Roland
20:10 Zorro
20:35 Commissaire Brunetti
22:10 Une histoire épique
22:11 Météo
22:15 Soir 3
22:45 Tout le sport
22:55 Déni de grossesse
00:25 Cinéma de minuit
00:26 Une femme sans amour
01:55 Soir 3
02:25 Thalassa
04:10 Côté jardin
04:40 Les matinales
05:10 Questions pour un super champion

M6

06:00 M6 Music
07:00 Absolument stars
09:30 Accès privé
10:35 Un trésor dans votre maison
11:50 Sport 6
11:55 Turbo
13:10 Météo
13:20 Recherche appartement ou maison
14:05 Maison à vendre
15:35 Maison à vendre
17:15 66 minutes : Gaza : la survie à 14 ans
18:45 D&CO
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 E=M6 : Les secrets scientifiques de la longévité
20:30 Sport 6
20:45 Zone interdite : Familles divisées, voisins excédés, mais condamnés à vivre ensemble !
22:45 Enquête exclusive
00:10 Enquête exclusive
01:20 Météo
01:25 M6 Music
02:25 Les nuits de M6

arte

19:00 Arte Journal
19:15 Valses de Vienne
20:00 Karambolage
20:10 Jour de fête à Bianjing
20:39 Thema : Vivre avec les dauphins
20:40 Le grand bleu
22:50 Parle avec les dauphins
00:05 Addicts
01:35 Akwaaba Ghana : Beinvenue en Afrique
02:35 Je suis un Africain blanc : L'adieu à Jean Rouch
03:30 Uniques au monde : Cornel ou la fierté rom en Bucovine
04:00 Uniques au monde : La Gomera, mon amour

Direct 8

06:00 Gym direct
07:00 Télé achat
09:00 Le zapping
09:20 2012, portraits de campagne
09:45 Les dessous de table
10:00 À vos régions : Le Béarn
11:00 A vos recettes
11:30 Les animaux de la 8
12:00 Les animaux de la 8
12:30 Les animaux de la 8
13:10 La minute de vérité
14:00 La minute de vérité
15:00 La minute de vérité
15:50 La minute de vérité
16:50 Drôles de vidéos
17:50 Les constructeurs de l'extrême
18:45 Les constructeurs de l'extrême
19:40 Les constructeurs de l'extrême
20:40 Match amical Espoirs
22:40 Le reporter de l'extrême
23:30 Le reporter de l'extrême
00:35 Direct poker :
01:50 Ligne de faille
03:30 Voyage au bout de la nuit

NRJ 12

06:15 Highlander
06:40 Téléachat
09:40 Drop'In
10:00 Disney Break
10:01 Hannah Montana
10:30 Hannah Montana
10:55 Hannah Montana
11:20 Hannah Montana
11:50 American Dad
12:15 American Dad
12:45 American Dad
13:10 American Dad
13:35 American Dad
14:00 Sanctuary : Le super-héros
14:50 Sanctuary : Pavor nocturnus
15:45 Warehouse 13
16:35 Warehouse 13
17:45 Tellement vrai
19:30 Friends
20:00 Friends
20:35 60 secondes chrono
22:40 La sentinelle
00:15 Les anges de la téléréalité
01:50 High Stakes of Poker
02:45 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR

TF1 — 19h45

L'enquête corse

Réalisateur: Alain Berbérian. Avec:Christian Clavier (Rémi Franç20:45 L'enquête corse
Réalisateur: Alain Berbérian. Avec:Christian Clavier (Rémi François / Jack palmer), Jean Reno (Ange Léoni), Caterina Murino (Léa), Didier Flamand (Dargent), Pierre Salasca (Matéo).
Pour le détective Jack Palmer, retrouver Ange Leoni et lui remettre un titre de propriété n'est qu'une mission de plus. Leoni vit en Corse et se trouve être l'un des principaux chefs indépendantistes recherché. Certain de réussir facilement, Palmer débarque sur l'île et découvre rapidement que rien ne s'y passe comme ailleurs.

France 3 — 21h55

Déni de grossesse : ces bébés clandestins

Réalisateur: Andrea Rawlins Gaston.
Ce documentaire nous fait découvrir ce trouble psychique méconnu qu'est le déni de grossesse, c'est-à-dire le fait pour une femme d'être enceinte sans en être consciente. D'après l'Association française pour la reconnaissance du déni de grossesse, en France, il y aurait 2 à 3 dénis de grossesse pour 1000 naissances, soit de 800 à 2400 dénis de grossesse par an. Or, dans 95% des cas, les dénis de grossesse ne se terminent pas par la mort du nourrisson. Comment une grossesse peut-elle demeurer invisible jusqu'à son terme ? Comment des femmes peuvent-elles ignorer, parfois jusqu'à leur accouchement, qu'elles sont enceintes ?

19h05

E=M6 : Les secrets scientifiques de la longévité

Présentateur : Mac Lesggy.
Au sommaire : «Vivre jusqu'à 130 ans : comment est-ce possible ?». En France, 16 000 personnes ont dépassé l'âge de 100 ans et tous les ans la population gagne 3 mois d'espérance de vie supplémentaire - «Comment rester jeune plus longtemps ?». Selon de récentes études, il serait possible de retarder la ménopause de 7 ans et ainsi gagner quelques années de vie. Mais comment est-ce possible ?

MIDI Libre — Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MARS500 : UN AN D'ISOLATION

Les six hommes qui participent à l'expérience de simulation de voyage vers la planète Rouge en durée réelle, Mars500, sont aujourd'hui isolés depuis 365 jours. Et leur " retour sur Terre" n'est pas prévu avant la fin novembre...

"Wow, cela fait déjà un an". Dans son journal de bord, Diego Urbina, l'un des deux membres de l'Agence spatiale européenne à participer à l' "expédition" Mars500, n'en revient pas.

En théorie, lui et ses cinq coéquipiers sont arrivés sur la planète Rouge le 14 février dernier après huit mois de "vol" et ont même déjà repris le chemin du retour vers la Terre, où ils doivent rentrer fin novembre.

En réalité, les six "astronautes" (trois Russes, deux Européens et un Chinois, âgés de 26 à 38 ans), n'ont pas bougé depuis 12 mois de la pièce de 550 mètres cubes, sans fenêtres, dans laquelle la simulation de voyage vers Mars se déroule, à Moscou. Une véritable réplique de vaisseau spatial.

L'objectif de cette expérience est d'évaluer la capacité des hommes à supporter physiquement et psychologiquement les conséquences d'un tel vol pour se préparer à l'avenir. Il s'agit aussi d'étudier les effets sur eux de l'absence de lumière, d'air frais et de contacts sociaux.

Le matériel de simulation installé veut recréer tous les aspects, toutes les conditions, que des astronautes rencontreraient lors d'un réel voyage vers Mars.

Retour sur Terre prévu le 5 novembre

"Le côté négatif de la chose, c'est la routine. Tous les jours, depuis un an, nous nous sommes réveillés à la même heure, pour procéder exactement aux mêmes contrôles médicaux : pas de week-ends ni de vacances depuis un an !", écrit Romain Charles, un autre membre de l'Agence spatiale européenne, dans son journal.

En effet, après l'excitation des premiers mois, une routine s'est installée et l'équipage attendait avec impatience de fouler le sol de Mars... virtuellement. A ce moment-là trois des "astronautes", Alexander Smoleyevsky, Wang Yue et Diego Urbina ont pu s'entraîner à ''marcher sur la planète Rouge avec l'équipement dédié. Trois sorties ont ainsi été réalisées en combinaisons spatiales dans un grand hall conçu pour ressembler au maximum à la surface de Mars. Le moment pour les volontaires de mener des expériences, récolter des échantillons ou encore conduire un Rover.

Après avoir conquis la planète Rouge, le trio est retourné au vaisseau retrouver le reste de l'équipage. Puis, leur long voyage de retour vers la Terre a débuté le 2 mars. Et celui-ci ne devrait pas se terminer avant... le 5 novembre prochain.

L'Agence spatiale européenne estime que le plus gros problème pour la conquête de Mars n'est pas forcément la technologie, mais plutôt les interactions entre les membres de l'équipage.

D'où cette expérience dans des conditions très proches de la réalité. Toutefois, un véritable voyage sur Mars ne pourra pas être réellement programmé avant au moins 20 ou 30 ans.

Les Australopithèques mâles étaient casaniers

Une étude publiée hier indique que chez les Australopithèques comme chez les chimpanzés ou les bonobos, la femelle avait tendance à changer de groupe en quittant sa famille d'origine, contrairement aux mâles qui restent davantage casaniers. Aujourd'hui, grâce aux technologies que sont le laser et la spectrométrie de masse, il est possible d'analyser les dents d'un mammifère et de déterminer, grâce à elles, à quel endroit il a vécu, a grandi et est mort. En effet, chaque type de sol se caractérise, entre autres, par des variations d'ordre atomique du strontium (un métal rare) qu'il contient. En fonction des quantités des isotopes de strontium 86 et 87 retrouvés, il est possible de savoir quelle nourriture a été absorbée par les mammifères, l'émail des dents de celui-ci contenant elle aussi des traces de strontium. Celui-ci se fixe dans l'émail des dents avant l'âge adulte et ne se modifie plus par la suite. C'est ainsi qu'à partir de dents d'hominidés bipèdes (Australopithecus africanus et Paranthropus robustus), une équipe internationale dirigée par Sandi Copeland de l'Institut allemand Max Planck, a réussi à déterminer le mode de vie des Australopithèques. Ces lointains cousins de l'homme moderne vivaient, il y a 1,7 million d'années et il ne reste que peu de traces de leur passage. Les dents qui ont été retrouvées dans les cavernes de Transvaal, en Afrique du Sud se sont toutefois révélées précieuses. L'analyse de 19 dents montre que les individus les plus grands (certainement des mâles) s'étaient en grande majorité nourris à proximité de cavernes, près desquelles, ils vivaient. Au contraire, les plus petits spécimens (probablement des femelles) s'étaient essentiellement nourris en dehors de cette même zone géographique avant l'âge de huit ans, rapporte l'AFP. Les conclusions publiées dans la revue britannique Nature indiquent donc que les mâles australopithèques auraient eu un comportement plus sédentaire que les femelles. Ils seraient restés au sein de leur groupe de naissance ne se déplaçant pas au-delà de 30 kilomètres. Les femelles, en revanche, auraient changé de groupe pour se joindre aux familles des mâles. Ce comportement se retrouve chez les chimpanzés, les singes bonobos et dans plusieurs sociétés humaines précise l'étude. Toutefois, d'autres indices montrent que la comparaison s'arrête là. Le faible développement des canines suggère que la compétition entre mâles n'était pas aussi importante que chez les singes par exemple. L'étude conclut en indiquant qu'il est peu probable qu'il existe encore à l'heure actuelle une structure sociale analogue à celle de ces australopithèques.

Trombes marines : un phénomène rare observé en Australie

Une tornade a provoqué trois trombes marines lundi, dont une haute de 100 mètres au large d'Avoca Beach, au nord de Sydney, en Australie. Un phénomène rare qui a pu être immortalisé depuis un hélicoptère. Les images sont impressionnantes. Au large des côtes australiennes, une trombe marine de 100 mètres de haut s'est formée. Il s'agit d'une colonne d'air mélangée à de l'eau en rotation (en forme d'entonnoir nuageux) sous un nuage convectif situé au-dessus d'une étendue d'eau. Un phénomène qui se produit lorsque les conditions sont très instables ou que de l'air froid passe au-dessus d'eaux chaudes. La vitesse des vents associés peut alors dépasser les 100 kilomètres par heure. C'était le cas ici, au large de la Nouvelle-Galles du Sud, dans la région de Sydney, en Australie, peu après le passage d'une tornade. Heureusement, le phénomène météorologique n'a fait ni victime ni dégât. La vaste majorité des trombes marines sont de type "air froid" (quand de l'air frais se déplace au-dessus d'eaux relativement plus chaudes) et se rencontrent dans les tropiques. Mais un certain nombre se produisent dans les latitudes plus élevées.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

FÉCONDATION IN VITRO

Invention d'**Edwards et Steptoe**

Secteur : **Procédé**
Date : **1978**

La technique de la Fécondation In Vitro (ou FIV) est une méthode qui permet la rencontre d'un spermatozoïde et d'un ovule à l'intérieur d'une éprouvette en vue de son insémination chez la femme. Elle est réalisée en cas d'infertilité des deux partenaires. La FIV dérive de plusieurs techniques qui datent d'il y a plusieurs siècles. Dès le XIVème siècle, on pratiquait l'insémination artificielle de jument avec du sperme d'étalon. Au XVIIIème siècle, on utilisait le sperme du conjoint ou d'un donneur. Elle découle également des progrès faits en matière de cœlioscopie au début du XXème siècle et des traitements hormonaux pour les ovulations multiples dans les années 60. L'idée de la FIV avait été émise dans les années 30, mais personne, jusque dans les années 50, n'avait essayé avec des cellules de mammifères. Robert Edwards, biologiste britannique de l'université de Cambridge dans les années 60, s'intéresse de près à la reproduction. En 1968, il réalise la première Fécondation In Vitro d'un œuf humain en laboratoire. Il collabore alors avec Patrick Steptoe, un gynécologue qui, de son côté, a développé la laparoscopie afin de récupérer les ovocytes des patientes dans des conditions stériles. En 1978, ils parviendront à faire naître le premier enfant provenant d'une FIV, Louise Brown, à l'hôpital de Oldham.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h40
Dohr	12h45
Asr	16h37
Maghreb	20h03
Icha	21h45

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1287 | Dimanche 5 juin 2011

Le *MIDI LIBRE* met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

MAROC **4** - ALGÉRIE **0**

Les Algériens sombrent à Marrakech

PAR MOURAD SALHI

La sélection algérienne de football a sombré hier, à Marrakech, en s'inclinant sur un score sans appel de 4 buts à 0 devant son homologue marocaine en match comptant pour la quatrième journée des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations (CAN 2012) disputée au nouveau stade de Marrakech. Avec cette victoire, l'équipe marocaine a fait un grand pas vers la qualification à la phase finale de cette compétition continentale, tandis que la sélection algérienne revient à la case départ après avoir relancé la course suite à sa victoire d'Annaba, et perd de ce fait tout espoir d'une éventuelle qualification malgré le fait qu'il lui reste encore deux autre matchs à joue,r l'un face à la Tanzanie et l'autre face à la sélection centrafricaine.

Pourtant les Vert avaient bien débuté puisque la première dangereuse action est venue à la toute première minute de jeu sur un coup franc. Ziani des 25 mètres, enroule sa frappe vers le point de penalty, Benatia du pied dégage son camp. Le pressing algérien continue pendant le premier quart d'heure. La réaction des Lions d'Atlas n'a pas tardé à venir. En effet, une minute plus tard, sur coup franc dans l'axe à 25 mètres de Mbolhi, Kharja enroule de son coté sa frappe vers le point de penalty, Chamakh rate le cadre. Le ballon circule comme il se doit notamment au milieu de terrain par Ziani, qui efface deux joueurs décale du coté gauche pour Kadir qui, de son coté, cherche au second poteau Rafik Djebour, mais finalement facile pour le portier du Maroc Lemyaghri. En tous cas, durant le 15 premières minutes de jeu, les Vert étaient bien en place surtout au milieu avec Karim Ziani qui revient en force à l'équipe après avoir fait l'impasse sur la manche aller d'Annaba en raison d'une blessure. Tout est bien parti pour les Algériens jusqu'à la 27e minute où les locaux procèdent à l'ouverture du score sur corner, Belhanda enroule sa frappe au second poteau, Benatia du plat du pied loge le cuir dans la cage de M'bolhi. Ce premier but a beaucoup affecté le moral des Algériens, et change carrément la physionomie de la rencontre. A partir de là, les poulains de Benchikha voulaient revenir et égaliser mais leurs tentatives ses sont avérées vaines devant une arrière garde marocaine bien en place. Dix minutes plus tard, les Algériens reçoivent un coup dur en encaissant un second but encore une fois sur une erreur défensive. Benatia passe en force le milieu, lance à raz de terre Chamakh qui s'infiltre seul dans la surface, loge le cuir du plat du pied dans les filets. Malgré ce score, les camarades de Boughera n'ont pas baissé les bras comme l'atteste cette belle occasion en pleine surface de réparation, Ziani arme son tir en obligeant Lemyaghri des deux poings à repousser le cuir et sauve de ce fait d'un but fait. L'autre dangereuse action est venue toujours par ce même Ziani qui trouve la tête de Djebbour dont le cuir bute sur le poteau. Les Fennecs poussent mais sans efficacité, l'arbitre ivoirien siffle la fin de la première partie sur ce même score de deux buts à zéro au profit des Marocains.Revenant des vestiaires, ce sont les Marocains qui entament en fanfare le match en procurant plusieurs occasion d'aggraver la marque. La première dangereuse action est venue sur corner, Belhanda enroule sa frappe vers le point de penalty, la défense algérienne est bien en place. Quelques minutes plus tard à la 15e minutes de la seconde période plus exactement, les Marocains inscrivent leur troisième but, Hadji du milieu s'infiltre dans la surface, loge le cuir du plat du pied. La sélection marocaine a clôturé le festival des buts par Assaidi de la gauche, efface deux joueurs, s'infiltre dans la surface et met la balle dans le filet de Mbolhi. Avec cette lourde défaite, la sélection algérienne a perdu, faut-il le rappeler encore une fois, tout espoir de se qualifier pour la phase finale.

M.S.

Très Libre

OUED EN CRUE À AÏN ARAK (EL BAYADH)

Trois personnes emportées par les eaux

Trois personnes ont trouvé la mort dans la nuit de vendredi à samedi, emportées dans leur véhicule par les eaux d'un oued en crue dans la commune de Aïn-Arak dans la wilaya d'El-Bayadh, selon les services de la Protection civile.

Le drame est survenu lorsque les victimes, membres d'une même famille, ont tenté, à bord d'un véhicule utilitaire, de traverser oued El-Had, à quelque 35 km de la commune de Aïn-Arak, sur la Route nationale 47 reliant les wilayas d'El-Bayadh et de Bechar rapporte l'APS. "Il aura fallu quelques heures de recherches pour les éléments de la Protection civile pour retrouver les corps des trois victimes", emportées par la furie des eaux de l'oued, suite aux fortes pluies qui se sont abattues vendredi dernier sur la région. Les corps des victimes, des frères âgées entre 26 et 45 ans et résidant à El-Bayadh, ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf d'El-Bayadh.

GRÈVE À ALGÉRIE POSTE

Le ministre promet d'examiner les revendications

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi a évoqué, hier à Alger, la nécessité de prendre en considération les problèmes soulevés par les travailleurs de la Poste, dont une partie observe une grève depuis la semaine dernière. Le ministre a, en marge des travaux de la 4e session du comité central du Front de libération nationale, déclaré à la presse que « *nous devons prendre en considération et examiner leurs (grévistes) problèmes, après avoir discuté, lundi dernier, avec la Fédération UGTA des Postes et des TIC qui nous a exposé les revendications* ». M. Benhamadi a, en outre, tenu à préciser que c'est un nombre limité de bureaux de poste qui connaissent un mouvement de grève et non toutes les postes. Un bilan établi par le directeur central d'Algérie Poste faisait état, jeudi dernier, de 191 bureaux de poste en grève dans 13 wilayas, sur un total de 3.400 bureaux dans tout le pays. « *Nous nous sommes entendus sur la nécessité de trouver des solutions sur nombre de problèmes, tels que les salaires, au moment où les questions d'indemnités du travail au Sud, la progression horizontale et verticale ont été réglées* », a fait savoir M.

Benhamadi. Il a, à cet effet, annoncé que les commissions chargées d'étudier la question devront rendre leurs rapports d'ici le 24 de ce mois. Le ministre a, par ailleurs, dénoncé le refus de certains particuliers, notamment des laboratoires médicaux, d'accepter le nouveau billet de 2.000 DA mis en circulation depuis le 28 avril dernier. « *C'est inacceptable et illégal. Un billet de banque est un symbole de l'Etat comme le drapeau, et celui qui le rejette aura touché à un des symboles de souveraineté de la République* », a-t-il averti.**AB**

BOUMERDÈS (BORDJ MÉNAÏEL)

Quatre policiers tués dans un attentat à la bombe

Quatre éléments de la BMPJ ont été tués dans un attentat à la bombe perpétré, hier, vers 14h30, au lieu dit Chender sur la RN 12, à hauteur de la commune de Bordj Ménaïel, à une quarantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources crédibles. Une bombe de fabrication artisanale a été enfouie sous terre sur la bordure de la RN 12 et a été actionnée au passage d'une patrouille de la Police judiciaire qui s'apprêtait à gagner la ville de Naciria, ajoute-t-on. Deux parmi les policiers tués sont morts sur le coup tandis que les deux autres ont rendu l'âme quelques temps après leurs évacuations à l'hôpital de Bordj Ménaïel. Ils ont été griévement blessés, ajoute nos sources.

T. O.